LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	8 fr.	15 fr.	28 fr.
France et Colonies..	9 fr.	17 fr.	32 fr.
Etranger.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Dimanche 5 Mai 1918
RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. - Rédaction 2-72, 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse
43e ANNEE — 10 cent. — N° 15.064

Chronique Parisienne

Petits métiers. — Nouveau grief. — La société se défend. — L'invasion turque. — On mange le veau d'or. — Les vieilles dames.

Parlons des métiers féminins : deux ont pris rang, après, bien entendu, les carrières libérales : il y a des tailleuses pour hommes et des cordonnières.

Le métier de cordonnière a commencé dans l'intérieur des familles : beaucoup de femmes ont acheté un pied de fer et, après avoir décousu soigneusement des chaussures trop usées pour bénéficier d'un raccommodage, elles ont pris le patron, taillé du drap, pris dans les vieux vêtements du père de famille, doublé ce drap, chaussé ainsi le pied de fer ; après quoi, munies d'une alène enfilée de fil à poix, elles ont fixé la semelle.

Voilà pour le cousu. Ensuite, on s'est ingénié à faire du cloué : il ne faut pour cela qu'un peu d'attention et d'intelligence.

On a chaussé ainsi les enfants puis les mères. Enfin, on a essayé le ressemelage ; et, je ne vous dirai pas que cela se pratique sur le boulevard des Italiens, mais à la campagne et dans certains quartiers excentriques, on rencontre des savetières Le mot est tombé fort bas : les savetiers furent, dans l'origine, des savatiers ; ils travaillaient grossièrement. Nos modernes cordonnières se sont élevées d'un rang ; quelques-unes travaillent avec goût et propreté, sur la forme comme les professionnels. Peut-être, on peut même dire, sans aucun doute, elles n'en sont pas à confectionner la chaussure chic ornée d'un talon de quatorze centimètres ; leurs clientes ne font point *d'épate* et ne se déplacent ni les reins ni les intestins, ce qui est le plus beau résultat de la mode actuelle. Elles marchent tout bêtement sur la plante des pieds, ce qui nous paraît normal.

Quant à la tailleuse, elle était, au début, pompière, culottière, giletière ; elle s'établit tailleur ou tailleuse, pourquoi pas, et, en général, elle travaille pour les jeunes garçons de préférence, rarement pour les adultes.

Eh ! bien, mais c'est très bien, cela, puisque le monde a tourné de cette façon, nous, les vieux, ne nous en fâchons pas : suivons attentivement l'évolution, laquelle aura, comme toutes choses de ce monde, du bon et du mauvais. Peut-être que le siècle dont les années avancent rapidement — dix-huit ans déjà ! — garde-t-il à sa génération d'heureuses surprises. Nous voulons l'espérer.

⁂

En attendant, les hommes ont, contre les femmes, un grief tout nouveau : Beaucoup prétendent que si l'on manque de tabac, c'est parce que les femmes fument beaucoup trop.

Est-ce possible ?

Nous n'avons pas encore vu de dames circuler, la cigarette à la bouche, dans les rues ni sur les boulevards ; nous en avons constaté à la terrasse de certains cafés, et nous savons que, dans l'intérieur de certaines familles, la maman utilise le pot à tabac du père absent ou bien s'offre des cigarettes orientales ; même les enfants, filles ou garçons, ont contracté cette jolie habitude.

Il se peut que nous fassions du rigorisme outrancier ; cependant, nous estimons que la femme qui fume nous inquiète et que nous ne saurions la féliciter d'avoir pris goût au tabac ni d'introduire ce goût parmi ses enfants. En dehors d'une question d'économie qui vaudrait qu'on y réfléchît, on peut regretter qu'une femme contracte une habitude préjudiciable à la santé d'elle-même et des siens.

Les tendances, les goûts de nos enfants sont à surveiller comme leurs lectures.

Ne venons-nous pas de voir, en Gironde, un accusé de quinze ans condamné à la détention pénitentiaire pour avoir, *ayant agi avec discernement*, tenté de tuer son patron à coup de hache.

Il avait choisi la hache avec soin, laissé ouvert le bas d'une porte à compartiment « pour que le patron dût se baisser quand il voudrait la fermer » et que son cou fût à découvert.

L'homme put se redresser et se défendre. A l'audience, il fut établi que le jeune gredin lisait passionnément les livres où sont relatés les exploits de bandes organisées pour le vol et le meurtre, qu'il fréquentait les théâtres où la même sorte d'enseignement sévit.

Ayant donc agi « avec discernement », il a obtenu quatre ans de détention, rien de plus ; il sortira à dix-neuf ans et ce sera pour la société une recrue de choix prête à toutes les besognes, même aux pires.

C'est ce que la société appelle se défendre : disons-lui qu'elle se défend misérablement et n'insistons pas, car on nous accuserait de faire trop bon marché de la dignité humaine, si nous exprimions tout au long nos idées personnelles à cet égard ; or, la dignité des jeunes assassins « capables de discernement » est essentiellement vénérable, n'y touchons pas.

⁂

Le siècle des Turcs est revenu glorieux : que de turbans ! Les coiffures d'été vont, à ce qu'on assure, nous débarrasser de cette parure qui nous faisait penser à ce que pourrait être une invasion d'Osmanlis. Les fonds turcs étaient en baisse, le cours des turbans était en hausse.

Durant tout le cours de cet hiver, le génie des modistes s'est appliqué à trouver une forme qui ne fût ni ronde, ni carrée, ni ovale ; le plan des chapeaux les plus en vogue a été un triangle isocèle, ce qui permet, sur l'élévation de droite et de gauche, l'emploi des suprêmes fantaisies.

Quant au chapitre des robes, un tailleur pour dames nous a dit : En réalité, la mode des jupes, pour les élégantes, a changé *trois fois*, cet hiver !

Comme nous répétions ce propos, justement à une élégante, elle nous répondit : « C'est vrai, mais que voulez-vous, c'est la guerre... »

Nous n'avons pas cherché à approfondir cette pensée, ni même à en démêler le sens, selon nous insaisissable.

Ce qui nous frappe le plus, dans l'évolution de la mode féminine, c'est la disparition de la vieille dame : c'est un produit qui n'a plus cours !

Les pharmaciens, quand ils manquent d'un produit, disent au client — mentant neuf fois sur dix — On n'en a plus, c'était un produit boche !

Mais, la vieille dame ? ce n'était pas un produit boche, personne n'oserait soutenir cette thèse ; cependant, un fait certain, c'est que vous ne la rencontrez plus que dans le monde des travailleuses qui ont toujours eu le gros souci de la vie quotidienne.

Ailleurs, sur les promenades, vous voyez des créatures hybrides qui circulent sur des talons évoquant l'idée d'une construction lacustre, d'un pilotis !... Le mollet est au clair, le teint est blanc, légèrement rosé, les rides sont comblées au blanc de baleine, une poudre adhérente embellit cette beauté ; la chevelure, n'en parlons pas ; mais le sourire, oh ! le sourire étincelle ! il est tout pailleté d'or. Le veau d'or est toujours debout, même on en mange, car il en reste plein les gencives.

La vieille dame, grâce à tous les artifices nouveaux, est autrement outillée et réparée que la reine Jézabel, dont la fille indiscrète révéla les procédés, si perfectionnés aujourd'hui.

Faute de vieilles dames, avec quoi fera-t-on des grand'mères ? Mais puisque devient presque vrai l'aphorisme railleur : Il n'y a plus d'enfants ! à quoi bon des grand'mères.

Eh ! bien, malgré cela, nous pensons, nous, que dans un temps peu éloigné, les enfants découvriront le vieux bon sens égaré dans quelque coin et que cette génération fera renaître de leurs cendres les vieilles dames et les grand'mères.

UNE MARSEILLAISE.

PROPOS DE GUERRE

Victimes

Avec beaucoup moins de tralala que pour Bolo, on a fusillé, jeudi, à Vincennes, un jeune homme de 27 ans, natif de Zurich (Suisse), nommé Henri Nivergelt.

Ce garçon avait embrassé la carrière de l'espionnage et mis ses talents au service de l'Allemagne.

L'encre sympathique (la seule chose qui le soit dans la profession) n'avait pas de secrets pour Henri Nivergelt. Il faisait son métier, son sale métier, avec zèle, sinon avec beaucoup d'habileté, puisqu'il a fini par se faire piper.

Aux juges du Conseil de guerre, il a déclaré qu'il était payé 40 francs par jour.

Quarante francs par jour pour une pareille besogne ! C'est vraiment un salaire de famine, par les temps qui courent... Songez, en effet, à ce qu'il doit falloir d'argent à un espion pour exercer avec succès son industrie : frais de nourriture, de vêtements, frais de déplacement, achat de journaux, pourboires, sans oublier l'encre sympathique et les accessoires.

Et les risques ?

D'abord, je ne comprends que l'espion patriotique, celui qui est espion comme on est fantassin ou aviateur, qui opère en service commandé.

Mais le neutre qui, par vénalité (je laisse de côté le dévouement) risque sa peau et la perd — car tous les espions finissent par y passer — pour quarante francs par jour... non, vraiment, comme dit l'autre, si les ballots pouvaient danser, ce Nivergelt n'aurait jamais eu froid aux pieds.

Ce que je crois, c'est que tous ces neutres qui travaillent pour le roi de Prusse sont des manières de victimes... On doit leur promettre monts et merveilles et puis, une fois qu'ils sont dans l'affaire, on leur ferme le bec avec deux louis par jour... Et comme ils sont enfermés dans le train, ils sont obligés de continuer jusqu'au terminus : Vincennes.

On doit très mal dormir quand on est espion, et certains jours, plus mal manger encore. Au fond, ça ne doit pas être une vie. Et le poteau est en somme une délivrance.

C'est sans doute pourquoi tous les espions y vont assez volontiers.

ANDRE NEGIS.

LA GUERRE

En attendant la reprise de la bataille les Alliés consolident leurs positions

Intense bombardement des secteurs français et anglais au sud d'Ypres

Paris, 4 Mai.

Le Comité de guerre s'est réuni ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier —

Paris, 4 Mai.

La bataille semble être ralentie des Flandres à l'Aisne. Ce n'est là qu'une apparence. Lorsque le lutteur souffle pour reprendre des forces, lorsqu'il se ramasse et se dispose à bondir, la lutte n'est pas suspendue pour cela. Après une période d'action, elle entre dans le stade de préparations auquel succédera un nouveau temps de déchaînement effréné de toutes les énergies. C'est là le cas actuel. L'ennemi organise de nouvelles poussées en vue desquelles il prend les précautions les plus minutieuses, mais ses combinaisons sont prévues par les Alliés qui profitent du répit pour améliorer leurs positions.

Les coups de main exécutés par les nôtres, au delà de l'Oise et de l'Ailette et sur la Pompelle d'une part, et d'autre part les raids des aviateurs alliés en Belgique, cela doit nous confirmer dans la confiance absolue qu'inspire le commandement en chef des armées alliées, sous lequel viennent de se ranger les troupes italiennes du front de France.

Les documents saisis sur les officiers supérieurs allemands par les Belges établissent d'ailleurs qu'aucun des ordres donnés par Ludendorff, grand organisateur de l'offensive allemande, n'a pu être exécuté jusqu'au bout. Ceci est d'excellent augure, comme le coup heureux de notre artillerie, qui a permis d'atteindre l'une des grosses pièces qui bombardent Paris et dans lequel d'aucuns verront un symbole.

MARIUS RICHARD.

L'OFFENSIVE ALLEMANDE

La Grande Bataille

Communiqué officiel anglais

4 Mai (après-midi).

La nuit dernière, nous avons amélioré légèrement nos positions par suite d'une opération de détail heureuse, exécutée au nord-est d'Hinges. Nous avons pris deux mitrailleuses.

Une opération locale, dans laquelle plusieurs prisonniers ont été capturés par des troupes françaises, a été exécutée avec succès dans le secteur de Locre.

De bonne heure, ce matin, l'artillerie ennemie a commencé un bombardement intense des positions françaises et britanniques, depuis les abords de Locre jusqu'au sud d'Ypres, et a montré une grande activité dans le secteur forêt de Nieppe-Meteren.

AVIATION. — Le 2 mai, malgré le beau temps, une brume épaisse a gêné le travail de notre aviation et de notre artillerie. Nous avons fait plusieurs reconnaissances importantes et pris des photographies bien à l'arrière des lignes ennemies.

Trois tonnes et demie de projectiles ont été lancées sur Bapaume et sur d'autres objectifs de la zone de bataille.

Il y eut de violents combats aériens. Quatorze avions ennemis ont été abattus, quatre autres furent contraints d'atterrir. Cinq des nôtres ne sont pas rentrés.

Pendant la nuit, cinq tonnes et demie de projectiles ont été lancées sur Chaulnes, sur l'embranchement de Juniville, sur Bapaume et sur Caix.

Le 3 mai, trois très grosses bombes ont été aussi lancées à faible hauteur sur les portes de l'écluse de Zeebrugge. Nous avons conduit avec grand succès un autre raid sur la gare et les voies de garage de Thionville. Les usines de Karlsruhe ont été à nouveau atteintes et plusieurs éclatements ont été observés sur la gare, les voies et l'usine à gaz.

Toutes nos machines sont rentrées.

L'usure des réserves allemandes

Londres, 4 Mai.

Un officier supérieur, interviewé par l'agence Reuter, a dit, passant la situation en revue, que les Allemands se sont emparés du mont Kemmel le 25 avril, et ont essayé, le lendemain, de poursuivre ce succès sur la crête principale, qui était le réel objectif de l'attaque. Cette tentative, ainsi que celle du 29 avril de pénétrer comme un coin entre la crête et le saillant d'Ypres, a abouti à un échec. La tactique de l'ennemi fut de tout temps la même, à savoir d'essayer de prendre de flanc les garnisons isolées. Quoique les Allemands se soient emparés du mont Kemmel, ils n'ont pas atteint leur principal objectif, mais en outre, ce qui est plus important, ils ont employé cinq nouvelles divisions de leur réserve générale, sans compter les sept ou huit déjà envoyées au feu précédemment.

Les résultats de la semaine dernière sont, dans l'ensemble, satisfaisants car l'ennemi a employé un plus grand nombre de nouvelles divisions que les Alliés et nous devons envisager les opérations au point de vue de l'économie des effectifs.

L'ennemi a employé, sur le front septentrional, trente-cinq nouvelles divisions et neuf qui avaient été engagées antérieurement. Son objectif principal est la séparation des armées française et britannique de la Somme, et la continuation de l'offensive dans le Nord doit nuire à ses chances de succès dans le Sud. Il est difficile de faire une étude comparative de la puissance de résistance des armées, mais les faits se montrent en notre faveur.

On prétend que nous employons des balles dum-dum, on dit aussi que Mackensen se trouve sur le front ouest avec 600.000 hommes ; ces histoires sont fausses. Mackensen ne se trouve pas sur le front ouest et son armée de 600.000 hommes n'existe pas. L'ennemi emploiera probablement le surplus de ses troupes de Russie pour compléter ses divisions en campagne : il possède actuellement environ 205 divisions.

Les résultats de la semaine dernière sont dans l'ensemble satisfaisants, car l'ennemi a employé un plus grand nombre de nouvelles divisions que les Alliés et nous devons envisager les opérations au point de vue de l'économie des effectifs. L'ennemi a employé sur le front septentrional trente-cinq nouvelles divisions et neuf qui avaient été engagées antérieurement. Son objectif principal est la séparation des armées françaises et britanniques de la Somme et la continuation de l'offensive dans le Nord doit nuire à ses chances de succès dans le Sud. Il est difficile de faire une étude comparative de la puissance de résistance des armées, mais les faits se montrent en notre faveur.

L'attitude héroïque des jeunes soldats britanniques

Londres, 4 Mai.

Le correspondant Perry Robinson rappelle que la lutte récente sur le front Nord a été menée par des divisions qui avaient déjà passé par une rude épreuve au commencement de la bataille et qui forcément comprenaient des renforts de jeunes troupes. La conduite énergique et courageuse de ces dernières doit être soulignée. Elles ont prouvé qu'elles étaient bien entraînées et qu'elles savaient manier le fusil avec habileté ; elles ont montré leur flegme sous le feu le plus vif, leur calme devant l'attaque et au cours de toute la lutte leur moral a été splendide.

Le Conseil de Guerre interallié

Londres, 4 Mai.

M. Lloyd George et Lord Milner sont rentrés aujourd'hui à Londres, venant de France, où ils ont assisté à la cinquième session du Conseil supérieur de guerre interallié.

1.372e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 4 Mai.

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :

Bombardements assez vifs dans la région de l'Avre.

Nous avons exécuté plusieurs coups de main au delà de l'Oise et de l'Ailette et à l'ouest de la Pompelle.

Nous avons ramené un certain nombre de prisonniers.

Une tentative ennemie dans le secteur des Cavaliers-de-Courcy et deux autres au nord et au nord-est de Reims n'ont pas obtenu de résultat.

Nuit calme partout ailleurs.

AU 3e CONSEIL DE GUERRE DE PARIS

L'Affaire du « Bonnet Rouge »

SIXIÈME AUDIENCE

Paris, 4 Mai.

Le pénible incident entre M. Vial et Landau qui a clôturé l'audience d'hier fait l'objet des commentaires du public. L'audience est ouverte à une heure. Landau est encore très pâle. Il paraît accablé. On entend le vingtième témoin de l'accusation M. Cauquelin, secrétaire de M. Daru aux délégations judiciaires et qui accompagna ce magistrat dans les diverses perquisitions au *Bonnet Rouge*, chez Almereyda et à la *Tranchée Républicaine*. Il confirme de tous points la déposition faite hier par M. Daru.

Landau se lève et en quelques mots affirme que l'argent de sa fiancée ne fut pas utilisée par lui pour commanditer la *Tranchée Républicaine* ; la fortune de Mme Vial qui s'élève à 1.453.000 francs est restée tout entière dans le coffre de son banquier. Je ne lui ai jamais demandé d'en distraire quoi que ce soit pour mes entreprises.

Déposition de M. Maunoury

M. Maunoury, directeur honoraire à la Préfecture de police, est appelé à la barre. Il porte l'uniforme de conducteur de 2e classe au 3e escadron du train des équipages. Lorsque, a-t-il dit, M. Hoppenot me parla de Duval et me demanda ce qu'était ce monsieur je lui en fis un portrait très noir. Je dois dire cependant que l'interprétation que fit M. Hoppenot de la suite de mes paroles m'a paru quelque peu excessive lorsque je lus sa déposition dans les journaux. Je suis ici pour dire la vérité, rien de plus. Eh bien ! je n'ai pas dit dans la forme où il l'a rapportée : « Il faudrait fusiller tous ces gens-là ». J'ai pu dire à propos des tracts pacifistes, en général, tous ces gens mériteraient d'être fusillés, mais cela ne pouvait concerner les inculpés ici présents.

M. Maunoury, touchant le coup de téléphone, déclare n'avoir aucun souvenir de l'avoir reçu de M. Leymarie. Quant à la délivrance du passeport à Duval, elle a dû être effectuée en dehors de lui. Touchant le mot : C'est de l'argent suspect prononcé par M. Maunoury, à propos du chèque saisi sur Duval, il a dû l'être, dit-il, dans un moment d'indignation.

Rappelé à la barre, M. Hoppenot confirme sa déposition d'hier.

Le commissaire du gouvernement. — Que pensiez-vous de Duval ?

M. Maunoury répond. — Duval bénéficiait surtout de la renommée du *Bonnet Rouge*.

D. — Vous saviez qu'il avait été l'objet d'une interdiction de passeport ?

R. — Oui.

D. — Alors comment expliquez-vous qu'un passeport lui a été délivré ?

R. — Cela regarde exclusivement le bureau des passeports. Je n'avais pas plus contrôle sur ce service que sur le bureau des nourrices à la Préfecture (rires).

Le commissaire du gouvernement. — Je prends acte de cette déclaration.

Le commissaire du gouvernement. — Vous ne pouviez pas ignorer que le chèque saisi sur Duval était suspect, pourquoi ne l'avez-vous pas signalé à M. Leymarie avec qui vous étiez en relation d'amitié que vous tutoyez, avez-vous dit.

R. — C'est que je n'avais pas le dossier complet sur l'affaire du chèque, le dossier était au ministère de l'Intérieur.

D. — Etant donné que vous teniez Duval pour un individu douteux, votre devoir était d'intervenir. Permettez-moi de vous dire que vous étiez un singulier directeur du cabinet du préfet de police. (Mouvements prolongés dans l'auditoire).

M. Maunoury. — Permettez-moi de vous répondre que c'est pourtant moi qui ait fait ouvrir l'enquête, après avoir parlé de l'affaire au capitaine Lafenestre.

Le commissaire du gouvernement presse encore de questions le témoin pour l'amener à s'expliquer avec précision sur la façon dont les passeports sont délivrés à la Préfecture. M. Maunoury se défend de s'être jamais occupé de ce service sauf en certains cas exceptionnels qui sont toujours motivés par écrit.

M. Leymarie. — En ce qui concerne le chèque, je tiens à confirmer les termes de ma déposition, j'ai téléphoné à M. Maunoury pour lui dire que j'estimais que les fonds du chèque devaient provenir de la San-Stefano. J'ai cru qu'il y avait lieu de le restituer.

Me Paul Guillain, avocat de M. Leymarie. — Oui ! Toutefois, c'est le 2e bureau de l'état-major qui a restitué le chèque.

Le lieutenant Mornet. — D'accord, mais nous entendrons ce bon M. Seigneur. (Rires). M. Seigneur est un chef de division honoraire à la Préfecture de police, qui est cité comme témoin par l'accusation.

Marion. — M. Maunoury a dit tout à l'heure qu'il ne me connaissait pas. Pourtant, avant la guerre, je l'ai vu une fois, alors qu'il était secrétaire général de la Préfecture de la Manche.

Maunoury. — C'est possible.

Marion. — Et depuis la guerre il m'a délivré un passeport pour l'Espagne.

Maunoury. — C'est qu'il n'y avait alors pas d'opposition !

M. Mornet. — Mais vous délivrez donc des passeports ?

Maunoury. — Oui, dans certains cas très particuliers et pour lesquels on prend note des décisions prises.

Le commissaire du gouvernement (à M. Maunoury). — Connaissiez-vous Almereyda ?

R. — Je l'ai vu une fois, il était venu voir le préfet de police et après avoir fait une tournée dans les bureaux, après avoir vu M. Paoli, il vint me voir également pour me dire : N'est-ce pas que je ne suis pas un agent secret ? Evidemment, répondis-je.

D. — Quelle était la nature des renseignements de la Préfecture sur Almereyda ?

R. — Oh ! très mauvais.

Le lieutenant Mornet. — Et Duval, dont vous n'ignoriez pas non plus les mauvais renseignements fournis sur son compte, n'en obtint pas moins son passeport, malgré l'interdiction faite de lui en délivrer.

M. Maunoury fait un geste indiquant qu'il n'y est pour rien. A quoi le lieutenant Mornet déclare : Il y a une vieille histoire qui s'appelle celle de Ponce-Pilate. (Mouvements).

Le colonel (s'adressant à M. Maunoury). — Vous pouvez vous retirer.

Le commissaire du gouvernement. — Pas définitivement, mon colonel. Nous aurons peut-être encore besoin d'entendre M. Maunoury.

Autres dépositions

Un brigadier de la police judiciaire, détaché au quartier Clignancourt, M. Albrech, est ensuite appelé. M. Albrech fut chargé de faire une enquête sur la demande de passeport adressée par Duval, qui habitait alors ce quartier.

M. Mornet. — Saviez-vous qu'il y avait une opposition de passeport concernant Duval ?

R. — Non.

M. Mornet s'indigne devant cette façon de laisser certains services dans l'ignorance des décisions qui ont été prises par l'autorité supérieure, alors que par la suite des enquêtes sont prescrites sur le même sujet.

M. Auguste Noury, sous-chef de bureau à la Préfecture de police, précise que lorsque, après cette enquête faite à Clignancourt, le dossier lui revint, il le transmit à la Commission spéciale de la police judiciaire qui le lui retourna avec la mention à accorder.

Voici M. Seigneur qui doit s'expliquer sur une décision prise par lui alors qu'il était chef du service des passeports et d'après laquelle on ne devait plus consulter les fiches d'opposition.

M. Seigneur se défend d'avoir donné spécialement cet ordre. Il reconnaît toutefois qu'à cette époque, il ne disposait que d'un personnel auxiliaire tout à fait insuffisant pour assurer le contrôle nécessaire. Depuis, ajoute M. Seigneur, on a créé le contrôle.

Le capitaine Lafenestre, chef de la centralisation des renseignements à l'état-major de l'armée, dépose ensuite. Je ne connais, dit-il, que deux épisodes de cette affaire : la remise du chèque à Duval et l'arrestation de Joucla. En ce qui concerne le chèque, le capitaine Lafenestre expose les circonstances connues dans lesquelles le chèque fut remis. C'est, dit le témoin, le colonel Goubet qui, après avoir vu M. Leymarie qui lui avait dit qu'on pouvait restituer le chèque, me déclara que ce chèque allait être rendu à Duval.

Et comme le nom de Landau est prononcé par le témoin, l'inculpé se lève et nie avoir jamais fait une démarche en faveur de la restitution du chèque. Il s'est borné à demander où en était l'affaire.

Invité par Me Antony Aubin à s'expliquer sur l'arrestation de Joucla, le capitaine Lafenestre répond que, lié par le secret professionnel et sans entrer dans des détails qui pourraient être préjudiciables à la défense nationale, il ne fournira que des renseignements généraux.

L'inculpé fut arrêté à la suite d'un rapport fourni par un excellent agent de renseignements en Espagne, qui a déjà fait arrêter plus de dix espions. Joucla avait été vu se présentant au consulat d'Allemagne.

Me Antony Aubin soulève l'hilarité de la salle en racontant que la police s'occupa de rechercher un certain Manolito dont parlait Joucla dans une des lettres qu'il adressait à une dame Tirot à Barcelone. Or, ce Manolito était un enfant qu'attendait la dame Tirot alors dans son troisième mois de conception. Joucla paraît tout réjoui par cet incident. Il l'est moins lorsque le capitaine Lafenestre évoque quelques-unes des relations suspectes entretenues par l'accusé en Espagne.

Déposition du colonel Goubet

On appelle ensuite le lieutenant-colonel Goubet, contrôleur de 2e classe au 2e bureau de l'état-major, qui s'avance péniblement à la barre. Il relève de maladie. Au cours de l'année 1917, son bureau, dit-il, eut à s'occuper des agissements d'un nommé Joucla, à Barcelone. C'est sur sa demande, qu'à la suite des renseignements recueillis par ses agents sur cet individu, l'ordre de l'arrêter fut donné.

Parlant ensuite de la saisie du chèque Duval, le colonel dit qu'un premier rapport dont il eut connaissance à ce sujet, disait que Duval n'était pas suspect au point de vue de la défense nationale.

Le témoin entre dans de longs développements sur les négociations auxquelles donna lieu cette affaire entre les administrations intéressées. Nous étions très surpris, dit le colonel Goubet, de voir au 2e bureau que la Préfecture de police, d'une part, et la Sûreté générale d'autre part, refusaient de s'occuper de cette saisie du chèque et que l'affaire nous restait sur les bras. Mais, un jour, où, me trouvant chez M. Leymarie pour affaire de service et en présence de M. Maunoury, qui était là lorsque j'arrivais, au cours de la conversation, M. Leymarie me dit, à propos du chèque : « Mon cher, il n'y a rien dans cette affaire-là, rendez donc ce chèque. »

Un instant après, le ministre lui-même, M. Malvy, entrait dans le cabinet de M. Leymarie. On parla d'autres choses et lorsque je revins au ministère de la Guerre, je rendis compte à mon chef de ce qui venait de se passer à l'Intérieur.

Le colonel Goubet dit que Duval se présenta avec Landau pour toucher le chèque et celui-ci fit passer sa carte où il avait ajouté de sa main : *de la part de M. Leymarie.*

Après cette restitution, j'avisais la Sûreté générale de ce qui avait été fait.

Leymarie, avec vivacité. — J'ignorais complètement que M. Goubet ait eu à s'occuper du chèque Duval. Je ne connaissais que le capitaine Lafenestre. J'ignorais que cet officier fût placé sous les ordres du colonel Goubet.

M. le lieutenant Mornet. — Est-il possible

Feuilleton du *Petit Provençal* du 5 Mai

— 120 —

LE COMTE DE Monte-Cristo

DEUXIEME PARTIE

Le chef s'avança vers l'endroit désigné par lui comme servant de prison à Albert, et Franz et le comte le suivirent.

— Que fait le prisonnier ? demanda Vampa à la sentinelle.

— Ma foi, capitaine, répondit celle-ci, je n'en sais rien ; depuis plus d'une heure, je ne l'ai pas entendu remuer.

— Venez, Excellence ! dit Vampa.

Le comte et Franz montèrent sept ou huit marches, toujours précédés par le chef, qui tira un verrou et poussa une porte.

Alors, à la lueur d'une lampe pareille à celle qui éclairait le columbarium, on put voir Albert, enveloppé d'un manteau que lui avait prêté un des bandits, couché dans un coin et dormant du plus profond sommeil.

— Allons ! dit le comte souriant de ce sourire qui lui était particulier, pas mal pour un homme qui devait être fusillé à sept heures du matin.

Vampa regardait Albert endormi avec une certaine admiration ; on voyait qu'il n'était pas insensible à cette preuve de courage.

— Vous avez raison, monsieur le comte, dit-il, cet homme doit être de vos amis.

Puis s'approchant d'Albert et lui touchant l'épaule :

— Excellence ! dit-il, vous plaît-il de vous éveiller ?

Albert étendit les bras, se frotta les paupières et ouvrit les yeux.

— Ah ! ah ! dit-il, c'est vous, capitaine ! pardieu, vous auriez bien dû me laisser dormir ; je faisais un rêve charmant : je rêvais que je dansais le galop chez Torlonia avec la comtesse G... !

Il tira sa montre, qu'il avait gardée pour juger lui-même le temps écoulé.

— Une heure et demie du matin ! dit-il, mais pourquoi diable m'éveillez-vous à cette heure-ci ?

— Pour vous dire que vous êtes libre, Excellence.

— Mon cher, reprit Albert avec une liberté d'esprit parfaite, retenez bien à l'avenir cette maxime de Napoléon le Grand : « Ne m'éveillez que pour les mauvaises nouvelles ». Si vous m'aviez laissé dormir, j'achevais mon galop, et je vous en aurais été reconnaissant toute ma vie... On a donc payé ma rançon ?

— Non, Excellence.

— Eh bien ! alors, comment suis-je libre ?

— Quelqu'un, à qui je n'ai rien à refuser, est venu vous réclamer.

— Jusqu'ici ?

— Jusqu'ici.

— Ah pardieu ! ce quelqu'un-là est bien aimable !

Albert regarda autour de lui et aperçut Franz.

— Comment, lui dit-il, c'est vous mon cher Franz, M. le comte de Monte-Christo.

— A pardieu ! monsieur le comte, dit gaiement Albert en rajustant sa cravate et ses manchettes, vous êtes un homme véritablement précieux, et j'espère que vous me regarderez comme votre éternel obligé, d'abord pour l'affaire de la voiture, ensuite pour celle-ci ! et il tendit la main au comte, qui frissonna au moment de lui donner la sienne, mais qui cependant la lui donna.

Le bandit regardait toute cette scène d'un air stupéfait ; il était évidemment habitué à voir ses prisonniers trembler devant lui, et voilà qu'il y en avait un dont l'humeur railleuse n'avait subi aucune altération : quant à Franz, il était enchanté qu'Albert eût soutenu, même vis-à-vis d'un bandit, l'honneur national.

— Mon cher Albert, lui dit-il, si vous voulez vous hâter, nous aurons encore le temps d'aller finir la nuit chez Torlonia ; vous prendrez votre galop où vous l'avez interrompu, de sorte que vous ne garderez aucune rancune au seigneur Luigi, qui s'est, véritablement, dans toute cette affaire, conduit en galant homme.

— Ah ! vraiment, dit-il, vous avez raison, et nous pourrons y être à deux heures. Seigneur Luigi, continua Albert, y a-t-il quelque autre formalité à remplir pour prendre congé de Votre Excellence ?

— Aucune, monsieur, répondit le bandit, et vous êtes libre comme l'air.

— En ce cas, bonne et joyeuse vie ; venez, messieurs, venez !

Et Albert, suivi de Franz et du comte, descendit l'escalier et traversa la grande salle carrée ; tous les bandits étaient debout et le chapeau à la main.

— Peppino, dit le chef, donne-moi la torche.

— Eh bien ! que faites-vous donc ? demanda le comte.

— Je vous reconduis, dit le capitaine ; c'est bien le moindre honneur que je puisse rendre à Votre Excellence.

Et prenant la torche allumée des mains du pâtre, il marcha devant ses hôtes, non pas comme un valet qui a accomplit une œuvre de servilité, mais comme un roi qui précède des ambassadeurs.

Arrivé à la porte il s'inclina.

— Et maintenant, monsieur le comte, dit-il, je vous renouvelle mes excuses, et j'espère que vous ne me gardez aucun ressentiment de ce qui vient d'arriver ?

— Non, mon cher Vampa, dit le comte ; d'ailleurs vous rachetez vos erreurs d'une façon si galante, qu'on est presque tenté de vous savoir gré de les avoir commises.

— Messieurs ! reprit le chef en se retournant du côté des jeunes gens, peut-être l'offre ne vous paraîtra-t-elle pas bien attrayante ; mais, s'il vous prenait jamais envie de me faire une seconde visite, partout où je serai vous serez les bienvenus.

Franz et Albert saluèrent. Le comte sortit le premier, Albert ensuite, Franz restait le dernier.

— Votre Excellence a quelque chose à me demander ? dit Vampa en souriant.

— Oui, je l'avoue, répondit Franz, je serais curieux de savoir quel était l'ouvrage que vous lisiez avec tant d'attention quand nous sommes arrivés.

— Les *Commentaires de César*, dit le bandit, c'est mon livre de prédilection.

— Eh bien ! ne venez-vous pas ? demanda Albert.

— Si fait, répondit Franz, me voilà !

Et il sortit à son tour du soupirail.

On fit quelques pas dans la plaine.

— Ah ! pardon ! dit Albert en revenant en arrière : voulez-vous permettre capitaine ?

Et il alluma son cigare à la torche de Vampa.

— Maintenant, monsieur le comte, dit-il, la plus grande diligence possible ! je tiens énormément à aller finir ma nuit chez le duc de Bracciano.

On retrouva la voiture où on l'avait laissée ; le comte dit un seul mot arabe à Ali, et les chevaux partirent à fond de train.

Il était deux heures juste à la montre d'Albert quand les deux amis rentrèrent dans la salle de danse.

Leur retour fit événement ; mais, comme ils entraînent ensemble, toutes les inquiétudes que l'on avait pu concevoir sur Albert cessèrent à l'instant même.

— Madame, dit le vicomte de Morcerf en s'avançant vers la comtesse, hier vous avez eu la bonté de me promettre un galop, je viens un peu tard réclamer cette gracieuse promesse ; mais voilà mon ami, dont vous connaissez la véracité, qui vous affirmera qu'il n'y a pas de ma faute.

Et comme en ce moment la musique donnait le signal de la valse, Albert passa son bras autour de la taille de la comtesse et disparut avec elle dans le tourbillon des danseurs.

Pendant ce temps Franz songeait au singulier frissonnement qui avait passé par tout le corps du comte de Monte-Cristo au moment où il avait été en quelque sorte forcé de donner la main à Albert.

XVII
LE RENDEZ-VOUS

Le lendemain, en se levant, le premier mot d'Albert fut pour proposer à Franz d'aller faire une visite au comte ; il l'avait déjà remercié la veille, mais il comprenait qu'un service comme celui qu'il lui avait rendu valait bien deux remerciements.

Franz, qu'un attrait mêlé de terreur attirait vers le comte de Monte-Cristo, ne voulut pas le laisser aller seul chez cet homme et l'accompagna ; tout deux furent introduits dans le salon : cinq minutes après, le comte parut.

— Monsieur le comte, lui dit Albert en allant à lui, permettez-moi de vous répéter ce matin ce que je vous ai mal dit hier : c'est que je n'oublierai jamais dans quelle circonstance vous m'êtes venu en aide, et que je me souviendrai toujours que je vous dois la vie ou à peu près.

ALEXANDRE DUMAS.

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

Voir le film Monte-Cristo *dans les Cinémas passant les vues* Pathé frères.

que vous ignoriez cela, vous, directeur du cabinet du ministre de l'Intérieur ?

R. — Je l'ignorais. C'est ce qui explique que je ne parlais pas du chèque à M. Goubet. Je l'affirme sur l'honneur. Je maintiens ces déclarations formellement, dit-il avec force. J'ajoute : dans quels termes M. Goubet m'a-t-il parlé le premier de la question du chèque Duval ?

INCIDENT

Le défenseur de Leymarie ayant demandé que M. Maunoury fût appelé à la barre, M. Mornet s'écrie : Oh ! ce que M. Maunoury dira et rien, pour moi, c'est la même chose !

La défense proteste avec vivacité contre cette appréciation du ministère public sur le rôle d'un témoin.

— En tout cas, s'écrie M. Leymarie, qui paraît fort animé, je jure sur mon honneur que j'ai dit toute la vérité. Je n'ai pas dit spontanément au colonel Goubet : Vous pouvez rendre le chèque.

Le colonel, non moins vivement : Et moi, je jure aussi que je n'ai dit que la vérité.

Me Paul Guillain demande à M. Maunoury de départager M. Leymarie et M. Goudet.

M. Maunoury. — Permettez-moi de protester contre l'appréciation portée par le commissaire du gouvernement sur mon honorabilité. Il est lieutenant, je ne suis qu'un simple soldat, mais je ne lui permets pas, en tant que témoin, de suspecter mes paroles.

M. Maunoury se trouvant en contradiction avec le colonel Goubet, M. Mornet lui reproche avec véhémence de n'avoir fait part, ni au colonel Goubet, ni à M. Leymarie, de son opinion défavorable sur Duval.

M. Maunoury. — Je n'avais pas de conseils à donner. Le dossier complet n'était pas entre mes mains. De plus, MM. Leymarie et Goubet paraissaient d'accord. Ils n'avaient rien à dire...

Le lieutenant Mornet. — Eh ! bien, ce n'est pas au soldat de deuxième classe que je m'adresse, c'est à l'ancien directeur à la Préfecture de police. Je dis qu'il est malheureux que la Préfecture de police ait eu un directeur comme vous. (Mouvements).

M. Maunoury, en quittant la barre, s'écrie, très pâle, avec un geste de défi à l'adresse du commissaire du gouvernement : Et moi, je suis très fier de ce que j'ai fait à la Préfecture et je n'ai pas besoin de votre approbation.

Cette réplique provoque les murmures de l'auditoire. On entend cette observation : Vous n'êtes pas difficile.

Le président menace de faire sortir les personnes qui manifestent.

Après cet émouvant incident, Duval donne des détails sur la façon dont le chèque a été retenu à Bellegarde. Il a vu en ce fait un avertissement plus qu'une saisie.

Le colonel Goubet. — En effet, la saisie n'a lieu qu'après enquête.

L'audience est suspendue à 3 heures 30 et tout de suite une grande agitation se manifeste dans la salle. On discute avec animation les incidents qui viennent de se produire.

Reprise de l'audience

L'audience est reprise à 15 heures 45. Le président donne l'ordre d'introduire M. Sellier, inspecteur des Finances.

A ce moment, le défenseur de Landau proteste contre une partie de la déposition du colonel Goubet dans laquelle celui-ci a parlé des visites fréquentes de Landau au 2e bureau. Le défenseur de Landau affirme que son client ne s'est rendu que deux fois à ce service, les 20 et 29 mai 1917 ; de plus, il demande que la carte de visite de Landau, carte qui portait cette mention de la main de Landau : *De la part de M. Leymarie*, soit recherchée et versée aux débats. Mais le commissaire du gouvernement fait remarquer qu'un témoin, M. Sollier, est à la barre.

M. Sellier est donc invité à faire sa déposition. Le témoin raconte qu'au cours d'un déjeuner auquel il assistait en même temps que M. Leymarie et différents inspecteurs du ministère des Finances, M. Leymarie leur rapporta qu'un fonctionnaire français, beau-frère de Marx, avait rencontré ce dernier en Suisse le mois précédent et disait que Marx tenait des propos d'un grand intérêt sans donner d'autres précisions ; d'autre part, M. Sellier dit que M. Leymarie les entretint du chèque Duval. Je crus comprendre qu'il avait jugé très habile de rendre le chèque. Nous verrons la suite, répéta M. Leymarie, à plusieurs reprises, et comme je lui demandais s'il estimait que ces fonds étaient suspects, il me répondit : Oh ! absolument.

Leymarie. — M. Sellier se rappelle bien qu'à propos du portrait que je lui ai tracé du banquier Marx, de Mannheim, je lui ai dit les tenir d'un de mes anciens collègues de la Préfecture de la Seine, beau-frère du banquier.

R. — Parfaitement. Quant à mes souvenirs sur la restitution du chèque s'ils sont inexacts, je suis prêts à le regretter.

Eh bien ! dit Leymarie, il y a certainement erreur de votre part.

Landau, se levant, proteste une fois de plus qu'il n'a fait aucune démarche auprès du 2e bureau pour la restitution du chèque. Il ne s'est pas davantage fait recommander auprès de ce bureau par M. Leymarie.

Le lieutenant Mornet. — Pourquoi n'avoir pas discuté cela avec le colonel Goubet quand il était à la barre, c'est un peu tard maintenant qu'il est parti définitivement.

M. Alexandre Gay, journaliste, a été cité par l'accusation pour donner plus particulièrement des renseignements de moralité sur Joucla. Le témoin a été directeur à Marseille du journal *Autour de l'Ecole*. Il a rencontré Joucla à Alger vers 1911 et le retrouva à Paris en 1915. Duval lui fut présenté par Joucla et s'intéressa au journal. Il versa des fonds. M. Gay fut ainsi amené à prendre Joucla comme rédacteur en chef. Toutefois, il se montre sévère pour son collaborateur. C'est un impulsif, dit-il, un bluffeur. Par contre, il est plus indulgent pour Duval qui, d'après lui, est un homme très sympathique. Jamais il ne m'a tenu des propos défaitistes.

Joucla paraît fort mécontent de cette déclaration. Son défenseur, Me Antony Aubin le retient à grand peine, mais il ne peut l'empêcher de traiter M. Gay de tapeur. (Hilarité.)

M. Henri Bérenger, sénateur

Le colonel. — Faites entrer M. le sénateur Henri Bérenger. (Mouvements d'attention).

Invité à dire ce qu'il sait du *Bonnet Rouge*, le témoin dit qu'il ne pourra que répéter ce qu'il a déjà dit devant le capitaine rapporteur. Il a pu, ajoute-t-il, à l'occasion de ses fonctions, dans une des Commissions du Sénat, étudier trois dossiers relatifs aux faits du 7 août 1916, septembre 1916 et un autre dont la date lui échappe. **Il y était surtout** parlé d'Almereyda. Il est mort, maintenant il n'y a plus rien à en dire.

A propos de Duval, il a été surpris, choqué, d'apprendre qu'il avait obtenu un passeport alors qu'il était infiniment suspect.

R. — J'estime que ces campagnes étaient néfastes, meurtrières ; elles ont, d'ailleurs, fait l'objet de trois lettres : la première, du général Nivelle au commandant en chef ; la seconde et la troisième, du général Pétain au commandant en chef. Les documents que je viens de nommer ont produit une profonde impression au Parlement. C'est à partir de ce moment que l'on s'est inquiété de savoir d'où venaient ces menées de l'arrière.

M. Clemenceau prononça peu après le retentissant discours que l'on sait. Le gouvernement, présidé alors par M. Ribot, décida de rechercher les origines de ces menées, de ces machinations.

M. le sénateur Bérenger cite un certain nombre de faits de propagande pacifiste, tant aux portes des usines de guerre que dans les tranchées. Il cite des rapports faits à ce sujet par les préfets du Rhône et de la Loire. Toutes ces machinations avaient pour objet de décourager ceux qui forgent les armes et ceux qui s'en servent.

Sur une question de Me Bacri, M. le sénateur Bérenger déclare qu'il n'a eu que des rapports courtois avec Landau.

Le témoignage de Mme Amherd, de Genève

Le commissaire du gouvernement demande la parole. Il reçoit, dit-il, du sous-secrétaire d'Etat à la Justice Militaire, une lettre adressée au ministre des Affaires Etrangères par notre ministre de France à Berne. D'une communication faite au consul général à Genève, il résulte que Mme Amherd, après avoir lu dans les journaux les déclarations faites au 3e Conseil de guerre par l'inculpé Duval, a fait spontanément une déclaration de laquelle il résulte que Duval aurait bien effectivement résidé en 1914 à l'hôtel International à Genève, mais, souligne en passant le commissaire du gouvernement, le reçu délivré à Duval par Mme Amherd porte la date du 29 juin 1914. Si lors de l'enquête de M. Faralicq, les recherches faites sur les livres ne sont pas remontées aussi haut, c'est, dit en substance Mme Amherd, que personne ne se souvenait d'avoir vu Duval avant l'année 1915 et aussi qu'on pensait que cette enquête avait pour objet les dates correspondantes aux voyages effectuées avec passeports.

Par souci de la vérité, Mme Amherd tient, dit-elle, à réparer cette erreur. Elle l'a signalé au chef de la Sûreté de Genève à qui, par téléphone, elle a indiqué que Duval arrivait chez elle le 26 juin 1914 et en était parti le 27. Il avait occupé la chambre 82. Une vérification minutieuse des livres pourrait seule, dit le lieutenant Mornet, dire si on se trouve bien en présence de la vérité ou s'il n'y a pas eu altération ou substitution de dates. C'est pourquoi, poursuit le commissaire du gouvernement, nous nous trouvons dans l'obligation de faire citer Mme Amherd pour l'entendre à l'une de ces audiences. Il y aura peut-être donc lieu de suspendre plus tard nos séances pour permettre l'arrivée de Mme Amherd. J'ai fait, à cet effet, toutes les diligences nécessaires, déclare en terminant le lieutenant Mornet.

L'audience est ensuite levée à 5 h. 25. Elle sera reprise lundi à 1 heure.

La Guerre aérienne

Bombardement d'une gare allemande

Londres, 4 Mai.

Les *Nouvelles de Maëstricht* donnent de nouveaux détails sur une explosion qui s'est produite dans le Hainaut. L'explosion a été provoquée à Atre, par des bombes lancées par des avions alliés. Un train de munitions de soixante vagons se trouvait en gare, quarante-quatre vagons sautèrent l'un après l'autre.

De nombreux Allemands ont été tués ou blessés.

Des mesures rigoureuses ont été immédiatement prises pour éloigner les curieux.

Un officier allemand a évalué les pertes en obus à un million de marks.

Les Restrictions

LES « TROIS JOURS SANS VIANDE »

Paris, 4 Mai.

Interviewé, M. Boret a fait les déclarations suivantes au sujet de la carte de viande :

Le consommateur prétend que je le gêne dans ses habitudes ; le marchand que je l'entrave dans son commerce, et le producteur, que je ne tiens pas assez compte de ses intérêts. Or, je tiens à assurer, coûte que coûte, à nos soldats l'alimentation la meilleure non seulement aux nôtres, mais à ceux des armées alliées, qui arrivent chaque jour plus nombreux. On ne refuse pas à ceux qui se battent de manger à leur faim. Pour cela, il faut, en même temps, que je m'efforce d'intensifier nos importations et de développer la production, il faut que les civils se restreignent. L'épreuve que je tenterai le 15 mai, sera très courte, si les civils se rendent un compte exact de la situation, font loyalement leur devoir, c'est-à-dire n'abusent pas et se privent exactement de viande trois jours par semaine, ça ira tout seul. Sinon, je ferai pour la viande, ce qui a été fait pour le blé, et donnerai à tout le monde la carte.

Il y aura, en France un seul acheteur et un seul vendeur de viande, ce sera moi. Cette carte sera monétaire ou au poids, c'est-à-dire que chacun aura droit, par semaine, à tant de francs ou tant de livres de viande. C'est un point sur lequel je ferai connaître ma décision au retour de la mission que j'ai envoyée en Angleterre pour étudier les modifications apportées à la carte monétaire actuellement en vigueur dans l'agglomération londonienne.

LA CARTE DE TABAC

Paris, 4 Mai.

Le principe de la carte de tabac est reconnu excellent et nous sommes en mesure d'annoncer que la généralisation de son application est très proche. Dans les milieux autorisés on fait remarquer que quelle que soit la netteté des conclusions auxquelles est arrivée l'administration des Contributions indirectes par une étude documentée de la question, la réglementation de la consommation du tabac par voie de décret ne saurait être envisagée. Le tabac n'est ni une denrée de première nécessité, ni une denrée uniforme.

La seule manière dont le gouvernement puisse intervenir est la suivante : inviter les préfets à proposer aux municipalités qui ont constaté dans leurs communes des difficultés pour le ravitaillement en tabac, à se mettre en rapport avec l'administration des Contributions indirectes, à l'effet d'instituer le régime des cartes ; c'est ce qui sera fait incessamment. Les consommateurs des diverses espèces de tabac étant extrêmement variables en France, selon les régions, il serait impossible de songer à une carte unique pour toute la France. L'établissement de la carte sera donc décidé dans chaque commune qui la réclamera après entente entre les personnalités qualifiées. Toutefois, il est indubitable que certains principes généraux prévaudront partout. C'est ainsi que les cartes de tabac ne seront délivrées ni aux mineurs âgés de moins de 16 ans, ni aux femmes et que l'on s'efforcera de laisser libre la vente des cigares et des cigarettes de luxe.

Le bombardement de Paris

Un canon à longue portée atteint par nos artilleurs

Paris, 4 Mai.

Les journaux annoncent qu'il a été constaté nettement, le 3 mai, qu'un coup heureux a atteint une des grosses pièces qui tirent sur Paris.

Paris, 4 Mai.

Un coup heureux de notre artillerie a permis d'atteindre l'une des grosses pièces tirant sur Paris. C'est dans ces trois ou quatre derniers jours que nos artilleurs ont mis à mal cette grosse Bertha, mais c'est dans la journée d'hier, 3 mai, qu'on a pu constater de la façon la plus nette le résultat.

Si les renseignements publiés jusqu'ici sont exacts, on doit admettre maintenant qu'il n'y a plus de canon en position. Le nombre de ceux qui tiraient sur Paris paraît n'avoir pas dépassé trois. L'un d'eux a éclaté pendant la dernière semaine de mars. Un second a été signalé, il y a huit jours, traversant la Belgique complètement démantibulé. Il n'en restait qu'un et celui-ci est sans conteste définitivement amoché. On dit, il est vrai, que les Allemands construiraient de nouvelles pièces à longue portée dans les usines Cockerill, à Seraing, et que les ouvriers belges, refusant de coopérer à ce travail, auraient été déportés en Allemagne. On ne sait jusqu'à quel point cette information est exacte, mais dans le cas où elle le serait, il ne sera pas facile aux Allemands de mettre ces pièces en position, car leurs travaux d'installation sont surveillés de telle façon qu'ils ne pourraient échapper à la vigilance de nos observateurs.

L'Amérique contre l'Allemagne

Nos poilus à New-York

New-York, 4 Mai.

Les « diables bleus » français ont été reçus aujourd'hui, à la Bourse de New-York. Au cours de la réception, ils ont mis en vente un masque contre les gaz. Le masque a été adjugé à M. Morgan, pour la somme de deux millions et demi. Il avait été entendu que les personnes prendraient des obligations de l'Emprunt de la liberté pour le montant de leur enchère. Dix-sept millions et demi ont été pris de cette manière en un quart d'heure.

Les crédits pour la guerre

Washington, 4 Mai.

Selon une information autorisée par M. Baker, le budget de la guerre 1918-1919 atteindra près de 15 milliards, non compris les crédits pour la fortification et la défense des côtes.

La Coalition républicaine

Paris, 4 Mai.

Le Comité de direction de la coalition républicaine s'est réuni hier. Il a adopté l'ordre du jour suivant :

Le Comité directeur de la coalition républicaine déclare que la coalition ne peut être engagée que par le manifeste et l'appel aux républicains adoptés par elle, lors de sa réunion constitutive, et dans lesquels elle a marqué son adhésion, avec tous les démocrates du monde au programme de guerre et de paix du président Wilson. Le Comité directeur constate que sur ce manifeste et sur cet appel, l'accord de tous ses membres est maintenu fermement. Il invite tous les adhérents de la coalition à répandre ces deux doctrines, afin de faire connaître exactement le programme de la coalition républicaine et de répondre ainsi aux campagnes que la presse républicaine s'efforce d'amorcer.

Le Comité de direction a désigné le citoyen Gustave Rouanet pour le représenter aux obsèques d'Amilcare Cipriani et prendre la parole en son nom.

A travers les Journaux

Paris, 4 Mai.

Le *Radical*. — La situation militaire. — De M. Jean Say :

Il ne faut point sous-estimer l'habileté non plus que la puissance de nos ennemis. Un délai qui peut s'étendre à deux ou trois semaines leur est vraisemblablement nécessaire pour déclancher une action générale de grand style. Les généraux alliés attendent toujours ce furieux élan offensif des masses allemandes qui d'ailleurs ne saurait être soutenu bien longtemps.

Le *Journal*. — De M. A. Tudesq :

En résumé, que nous regardions Ypres, pion spectral sur l'échiquier des Flandres, ou le goulet de Kemmel, ou le couloir de Givenchy, ou la route d'Albert, ou le talus de Villers-Bretonneux, sur le front britannique qui fut et demeure l'enjeu des objectifs, nous ne devons avoir, à l'exemple de ces dieux humains qui se nomment poilus et tommies, qu'un seul mot aux lèvres : confiance ; qu'un sentiment au cœur : espoir.

Le *Figaro*. — L'intervention japonaise. — De Polybe :

L'Allemagne est maîtresse déjà de toute la Russie occidentale. L'Ukraine est sur le papier des traités une république indépendante. L'Allemagne la traite en province conquise. Encore quelques jours et elle aura occupé toute la Crimée. Quand elle tiendra le transsibérien, il sera trop tard, encore une fois, trop tard ou bien mille obstacles se dresseront devant les armées du Japon qui n'auraient à faire, aujourd'hui, qu'une promenade militaire.

Le *Matin* :

Ils ont raté et bien raté leur grande tentative sur les monts flamands et ils n'insistent pas pour le moment, ce qui ne veut pas dire qu'ils n'essayeront pas, d'ailleurs, à bref délai, une nouvelle opération de grande envergure.

La *Lanterne*. — De M. Marcel Sembat :

Les Alliés n'ont pas le droit d'abandonner la Russie. Leur devoir et leur plus pressant intérêt sont d'accord pour le leur interdire. Les brutalités allemandes nous facilitent la besogne, mais à condition de ne pas demeurer les bras croisés. Ces brutalités ne nous dispensent pas d'agir à elles seules. Elles ne suffiraient pas à révolter les Russes contre les Allemands. Il faut qu'ils sentent les Alliés décidés à les aider.

Médailles de Sauvetage

Paris, 4 Mai.

Décision du commissaire des Transports Maritimes et de la Marine Marchande :

Direction de l'inscription maritime de Marseille :

Tafarany Dominique, commerçant, demeurant à Marseille, rue de la République, 52, médaille de bronze ; le 1er décembre 1917, au cap Janet, n'a pas hésité bien qu'âgé de 50 ans, à se jeter à l'eau tout habillé par nuit noire, agitée et température assez froide, pour porter secours à une jeune fille qui s'était jetée à la mer. A réussi à la saisir et à la ramener évanouie sur le quai (sauvetage antérieur).

Héry Louis-Auguste, capitaine au long-cours, inscrit à Dinan, n° 104, lieutenant sur le vapeur *Sant-Anna* ; Lebrun Jean-Charles-Félix, capitaine au long cours, inscrit à Dieppe n° 63, commissaire sur le *Sant-Anna* ; Ménard Léon-Georges-Auguste, mécanicien de 1re classe, inscrit à Marseille, n°8.330, chef mécanicien sur le *Sant-Anna*, médaille d'argent de 2e classe : Ont fait preuve d'un grand courage et du plus louable dévouement lors de l'incendie qui s'était déclaré à bord du *Sant-Anna*, dans la nuit du 12 au 13 septembre 1915, dans l'océan Atlantique. Ont pris chacun le commandement d'une embarcation de sauvetage et ont aussi assuré le transbordement de près de 600 passagers à bord d'un paquebot italien venu au secours.

Regnier Henri-Marius, gardien de la paix à Marseille, médaille de bronze : Le 16 août 1917, sur la plage du Prado, à Marseille, s'est jeté à l'eau tout habillé, quoique ne sachant pas nager et malgré le mauvais temps, pour porter secours à une femme qui en se baignant était entraînée au large par une vague. A réussi à la saisir et à la ramener au rivage.

La direction des Grands Magasins « Aux Chaussures Populaires », 2, rue de Rome, nous prie d'informer les familles des dockers mobilisés, ainsi que les blessés et réformés porteurs de leurs titres, qu'elle leur consentira une remise de 3 % sur tous ses articles. Cette remise sera également faite dans ses succursales de Saint-Just et Aix.

Concours d'admission dans les Ecoles nationales professionnelles

Les épreuves du concours d'admission dans les écoles nationales professionnelles de Nantes, Vierzon, Voiron, auront lieu le 3 juillet, aux heures et dans l'ordre que voici :

Matin : de 8 h. à 9 h. 30, composition française, durée 1 h. 30 ; de 9 h. 30 à 10 h. 15, écriture (cursive, ronde, batarde), 45 minutes ; de 10 h. 15 à 10 h. 30, repos, 15 minutes ; de 10 h. 30 à 11 h. 45, dictée et questions de grammaire de 1 h. 15.

Soir : de 14 h. à 16 h., arithmétique, durée 2 heures ; de 16 h. à 17 h. 30, questions d'histoire et de géographie, 1 h. 30.

En raison des circonstances, aucun concours ne sera ouvert cette année, pour l'Ecole nationale professionnelle d'Armentières.

Nul n'est admis à concourir s'il n'est pas Français, et s'il ne justifie pas qu'il aura douze ans au moins et quinze ans au plus au 1er octobre de l'année du concours. Aucune dispense d'âge ne pourra être accordée.

Les candidats devront se faire inscrire avant le 15 juin à la préfecture du département dans lequel ils désirent concourir. Les demandes de bourses devront être déposées à la Préfecture avant le 31 mai.

Il faut du Fer aux affaiblis. Le Fer assimilable se trouve dans la FERROCARNINE PHOSPHATEE du DOCTEUR VILLARD. Prix : 4 fr. 50 dans toutes les pharmacies.

Dépôt : Pharmacie Brachat, Bel, successeur, 7, rue Poids-de-la-Farine.

POMPES, MOTO-POMPES, TUYAUX PAUL DEVEZE, 8-16, RUE BELSUNCE

GARÇON ! UN KOLA-SPORT

Le Mouvement ouvrier

SYNDICAT NATIONAL DES SOUS-AGENTS DES P. T. T.

Le syndicat nous communique :

Le camarade Calvet, secrétaire général administratif du Syndicat, à Paris, se trouvant de passage à Marseille, les sections des Bouches-du-Rhône et de la ligne de la Méditerranée invitent tous les sous-agents titulaires et auxiliaires à assister au meeting corporatif qui aura lieu le lundi 6 mai, à 6 heures du soir, salle de l'Union, Bourse du Travail. Ordre du jour : 1° Relèvement de la dernière indemnité de vie chère; 2° Retraites (modifications à la loi de 1853).

Les représentants de l'association des agents des P. T. T. et des ouvriers des lignes sont cordialement invités à cette réunion. — Les secrétaires : *Mattei, Amalbert.*

EMPLOYES DE COMMERCE

Le Syndicat des employés de commerce et d'administrations libres de Marseille nous communique l'ordre du jour suivant :

Les employés de commerce de toutes catégories de la ville de Marseille, réunis en assemblée générale le 2 mai, Bourse du Travail, salle Ferrer, après avoir entendu plusieurs camarades exposant la situation qui leur est faite par suite de l'augmentation toujours croissante de la cherté de la vie :

Décident de demander aux maisons qui ne l'ont pas encore fait, d'accorder de suite l'indemnité de vie chère sur la base qui sera réclamée aux autres maisons, à savoir, 3 fr. par jour;

Décident en outre : 1° De demander deux heures pour le repas de midi; 2° De faire respecter le contrat de la fermeture à 7 heures; 3° De préparer l'application de la semaine anglaise;

Accordent leur confiance au Conseil d'administration du Syndicat et à la Commission qui a été désignée pour faire aboutir leurs revendications et décident d'adhérer en masse au Syndicat.

OUVRIERS BOULANGERS

Le Syndicat des ouvriers boulangers nous demande l'insertion de la note suivante :

En présence des nombreuses adhésions, le Conseil syndical informe tous les ouvriers boulangers syndiqués ou non, qu'une permanence est établie tous les jours, de 10 heures à 11 heures du matin, et de 7 à 8 heures du soir pour la délivrance des cartes et donner tous les renseignements utiles.

Mardi 7 courant, à 8 h. 30 du matin, assemblée générale extraordinaire, bar de la Poste, rue Colbert, 2. A l'ordre du jour : nomination des délégués aux Congrès de Saint-Etienne et Arles; compte rendu de l'entrevue avec M. le maire; questions administratives diverses.

MARINS ET PECHEURS DE COMMERCE

L'Union syndicale des marins et pêcheurs de commerce (section de Marseille), nous communique :

Les canotiers et aide-pontiers du port de Marseille, réunis en assemblée générale, le 3 courant, au siège du Syndicat, 11, place de la Joliette, après avoir entendu les explications données par le secrétaire sur les résultats déjà obtenus par les démarches faites auprès des pouvoirs compétents ;

Approuvent l'attitude de leurs représentants; leur adressent tous leurs remerciements ainsi qu'aux pouvoirs publics, pour avoir pris en bonne considération leurs légitimes revendications;

Donnent leur confiance aux membres du bureau syndical et les engagent à poursuivre la ligne de conduite observée jusqu'à ce jour;

Se séparent aux cris de : Vive l'organisation syndicale ! Vive l'union de tous les travailleurs de la mer ! — Pour le Syndicat : le secrétaire : *Gluliani.*

Notules Marseillaises

Contre les Taudis

L'autre jour, ici, nous suggérions une nouvelle fois l'idée de la création par le Bureau de Bienfaisance, la Ville ou le Département, de maisons destinées au logement des familles nombreuses. Une nouvelle nous arrive qui faciliterait l'œuvre à entreprendre. Il a été déposé, à la Chambre, une proposition de loi pour permettre la constitution de groupements philanthropiques qui loueraient des maisons pour les assainir, les aménager et les sous-louer ensuite à des familles nombreuses, dans de bonnes conditions d'hygiène. Ces associations ne devront retirer aucun bénéfice de leurs opérations, qui n'auraient pour but que de parer à la crise du logement pour ceux qui auront le plus à en souffrir.

On voit que l'on se préoccupe un peu partout de cette situation. A Marseille, nous le répétons, la crise est plus menaçante que partout ailleurs. Il faut que l'on s'occupe activement de cette question : bureau de location municipal, construction de maisons ouvrières, location principale d'immeubles entiers, tout peut et doit marcher de pair si l'on veut extirper de notre ville les taudis, sources et causes de tant de maladies contagieuses.

Chronique Locale

La Température

Ciel couvert, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait 16°8 à 7 heures du matin, 21°4 à 1 heure de l'après-midi et 18°2 à 7 heures du soir. Minimum, 9°5; maximum 23°6. Aux mêmes heures le baromètre indiquait les pressions suivantes : 762 m/m 5, 761 m/m 2 et 761 m/m 3. Un léger vent de Sud-Est a régné toute la journée.

Notre excellent ami, le sous-lieutenant Auguste Raymond, rédacteur au *Petit Provençal*, vient d'être blessé au mont Kemmel où s'est livré, le 25 avril, la violente bataille que l'on sait. Il a été évacué sur un hôpital du Pas-de-Calais.

Un autre de nos rédacteurs, M. Marcel Gaussorgues, maréchal des logis à l'armée d'Orient, vient d'avoir une citation à l'ordre du jour avec la Croix de guerre.

Nous adressons nos plus affectueuses félicitations à nos deux amis et collaborateurs pour leur belle conduite devant l'ennemi et souhaitons un prompt rétablissement à notre camarade Auguste Raymond.

L'affaire Marguliès. — Le banquier de Nice a été interrogé avant-hier et hier par l'officier rapporteur du 2e Conseil de guerre, chargé de l'instruction de cette affaire.

Pour l'Orphelinat laïque des Bouches-du-Rhône. — Voici les souscriptions reçues cette semaine :

Ouvriers et employés des mines de Valdonne, (2e versement), 50 fr. ; municipalité d'Eyragues, 25 fr. ; groupe « Le Voltaire » à Marseille, (3e versement) 5 fr. ; Cotte, instituteur public à Marseille, 3 fr. ; Maurel, instituteur provisoire à Marseille, 5 fr. ; groupe antireligieux Blancarde-Chartreux, 20 fr. ; Vignard à Marseille, 20 fr. ; municipalité de Saint-Savournin, (2e subvention) 25 fr. ; Association amicale des anciens élèves de l'école laïque de garçon de La Ciotat, 25 fr. ; J. Guillot, 82, boulevard Chave, à Marseille, 5 fr. ; A. Mas à Saint-Louis-Marseille, boulevard Ledru-Rollin, 20 fr. (2e versement).

Hier après-midi a eu lieu, au Palais de Justice, dans la grande Chambre du Conseil, l'assemblée générale annuelle du Comité de défense des enfants traduits en justice, sous la présidence de M. Long, procureur général près la Cour d'appel d'Aix.

A cette réunion à laquelle assistaient nos principaux magistrats, des membres du barreau de notre ville et plusieurs avoués, ont pris successivement la parole, MM. Poulle, président du Tribunal civil ; Me Vidal-Naquet, président du Comité de défense ; Me Wulfran-Jauffret, secrétaire général. La réunion a pris fin vers 5 heures, après une éloquente allocution de M. le procureur général Long, qui a vivement félicité le Comité de défense des résultats obtenus.

Union Française pour le Suffrage des Femmes. — Nous rappelons à nos lecteurs que c'est aujourd'hui, à 5 heures, Salons Massilia, qu'aura lieu la conférence faite par Mme Marie-Louise Le Verrier, et présidée par M. Roger, adjoint au maire; conférence dont le titre est : « Droits et devoirs de la femme de demain; nécessité d'obtenir les droits pour pouvoir mieux accomplir les devoirs ».

Le Kinola remplace le vin (dans Phies, Drog. Epic.)

A l'Opéra. — Le spectacle annoncé pour ce soir ne pourra être donné, en raison de l'indisposition de deux artistes. Mme Harriet Strasy nous prie de faire connaître qu'elle n'est pour rien dans le changement de programme. On jouera donc *La Tosca* et on aura le plaisir d'applaudir notre excellent concitoyen, M. Martel, premier ténor du Théâtre royal de la Monnaie de Bruxelles, venu en permission dans notre ville, et qui fait, depuis bientôt quatre ans, son devoir de soldat, au front.

Vaccination gratuite. — Des séances de vaccination auront lieu au bureau municipal d'hygiène, 6, rue Briffaut (à l'extrémité de la rue de l'Olivier) :

1° Du lundi 6 mai au mercredi 8 mai, tous les jours, de 10 heures à midi et, en plus, le lundi, de 2 heures à 4 heures du soir ;

2° Du vendredi 10 mai au samedi 11 mai, de 10 heures à midi seulement.

Le **NEUTROL** supprime aigreurs, brûlures, crampes d'estomac. (Dans toutes pharmacies).

Ventes populaires. — Le maire de Marseille informe la population que les magasins municipaux pour la vente des pommes de terre, riz et haricots, resteront ouverts aujourd'hui dimanche, jusqu'à midi.

A partir d'aujourd'hui également, deux nouveaux locaux de vente sont ouverts aux adresses suivantes : rue Paradis, 228 ; avenue de la Grande-Armée, 24.

A l'audience des flagrants délits. — Nous avons relaté, ces jours derniers, la mésaventure survenue à un certain Cappola Etienne qui, sur la place d'Aix, accosta M. le commissaire de police Taxil pour lui proposer à la vente de faux brillants. Coppola, qui avait été arrêté par celui-là même qu'il croyait tromper, était traduit, hier, à l'audience des flagrants délits. Le Tribunal lui a alloué 2 mois de prison.

Nous avons annoncé tout dernièrement l'arrestation d'un mendiant qui fut trouvé nanti d'un livret de la Caisse d'épargne de 800 francs. Ce mendiant rentier, du nom de Louis Praâl, a été condamné, hier, à 15 jours de prison.

Renversé par une automobile. — Hier après-midi, vers 2 heures et demie, le journalier Antoine Picco, âgé de 48 ans, passait sur la Cannebière, lorsqu'il fut pris en écharpe et violemment renversé sur la chaussée par une automobile militaire. On se porta à son secours et on le conduisit dans une pharmacie, puis de là à l'hôpital de la Conception. Il porte sur le corps des contusions assez sérieuses.

Les audiences des Conseils de guerre. — A dater de demain, le 1er Conseil de guerre siégera les lundi matin, mardis, jeudis et samedis et le 2e Conseil les lundis après-midi, mercredis et vendredis.

Voir l'annonce de Lainé en 4e page.

Etablissement consigné. — Par ordre du général commandant la 15e région, le bar Lugagne, boulevard de la Blancarde, 111, est consigné jusqu'à nouvel ordre à toutes les troupes en stationnement ou de passage à Marseille, ainsi qu'aux travailleurs coloniaux.

Les vols. — L'avant-dernière nuit, l'adjudant Louis P..., accompagna chez elle la nommée Cassagne Victorine, rue Curiol, 31. Au matin, sa compagne avait disparu avec le contenu de son portefeuille, soit une somme de 600 francs.

A l'aide de fausses clefs, avant-hier soir, des malandrins pénétraient dans la chambre de M. Darmeney Louis, rue de la Palud, 20, et s'emparaient pour 450 francs de linge et d'effets.

Les accidents. — Chemin de Montredon, avant-hier, vers 1 heure et demie de l'après-midi, M. Dipré Louis, 30 ans, demeurant à la Madrague-de-Montredon, tombait de bicyclette et se fracturait la jambe gauche. Il a été conduit à la Conception.

A la même heure, au Rond-Point du Prado, le petit Narcisse Banoni, 13 ans, descendait d'un tramway en marche et tombait devant l'auto de M. Pinatel, dont une roue lui passa sur la jambe gauche. Ce garçonnet a été transporté à la Conception.

Ligue de l'Enseignement. — Ce soir, à 5 h. 30, à la Faculté des Sciences, conférence de M. Ripault, président de l'Union des Jeunesses républicaines de France, sous la présidence de M. Marty, préfet, assisté de M. Dessoye, député, ancien ministre, président de la Ligue, et de M. Léon Robelin, secrétaire général.

Voleurs de trains pincés. — A la suite d'indications recueillies adroitement, la brigade Faraud, de la Sûreté, opérait une descente dans un cabanon du côté de Notre-Dame de la Douane, quartier de Saint-Antoine. Les agents trouvèrent là pour plusieurs milliers de francs de marchandises, notamment des paniers de champagne, des caisses de liqueurs et trente colis postaux de dix kilos de savon. L'un des voleurs, Alphonse Emilio, 22 ans, fut arrêté, ainsi que les femmes Llugan Marie, 42 ans, et Bacari Marie, 30 ans, locataires du cabanon, qui ont été écrouées pour complicité de vol par recel.

Aux chauffeurs de taxis-autos. — L'essence délivrée aux taxis-autos doit être exclusivement consommée pour les besoins de la vie économique. Il est donc recommandé aux chauffeurs de refuser de faire toute course qui ne serait pas justifiée par un intérêt de commerce ou d'industrie.

La Race a fait paraître un numéro spécial à l'occasion du Congrès régionaliste qui se tiendra à Paris le 21 mai. Ce numéro contient un sommaire particulièrement intéressant. En vente dans les kiosques au prix de 40 centimes et au bureau du journal, 154, rue Paradis.

Petite chronique. — Les mécaniciens brevetés pratiques syndiqués ou non sont convoqués ce soir à 6 heures, bar Gaston, rue de la République, 91. Question très intéressante.

A la Société Flammarion, ce soir à 5 heures 30, conférence publique et gratuite sur l'astronomie pratique. A l'issue, observation du ciel.

Le Syndicat des entrepreneurs de confection de Marseille et de la région se réunira demain à 4 heures, cours du Chapitre, 8.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Le son.* — Les agriculteurs qui possèdent des chevaux de labour et les laitiers qui se sont fait inscrire aux bureaux de l'octroi pour avoir du son du Ravitaillement, pourront dès demain lundi retirer leurs bons aux dits bureaux.

LES SPORTS

Olympique de Marseille contre Sporting-Club de Marseille

Cet après-midi, à 3 h. 30, à l'Olympique avenue du Parc-Borély

FINALE DU TOURNOI MARSEILLAIS

Cet après-midi se déroule, à l'Olympique, une réunion de football qui fera date dans la saison en cours. Dès 2 heures, les Espoirs de l'O. M., rencontreront ceux du S. C. M., à l'occasion d'une éliminatoire de la Coupe des Espoirs. Faisant suite à ce joli match, commencera à 3 h. 30, la finale de l'épreuve classique au littoral depuis la guerre : le Tournoi Marseillais. Ayant fait deux fois match nul le S. C. M. et l'O. M. se retrouvent à nouveau en présence. Les équipes ont été assez peu modifiées depuis le dernier match. Cependant les changements intervenus semblent donner un certain avantage à l'Olympique. N'en concluez pas à une victoire certaine du Club doyen. L'issue de la partie reste indécise. Nous prévoyons seulement comme un fait très probable la qualité même du jeu. La présence des Coti, Michel, Scheibenstock C.-H., Rabani, à l'O. M., des Vaughan, Winter, Blanc, etc., au S. C. M., garantit en quelque sorte, l'intérêt de la lutte en perspective.

BOXE

Borgnino contre Allyre

Cet après-midi, au Casino de la Plage

Voici le programme officiel de la très intéressante réunion qui aura lieu cet après-midi au Casino de la Plage :

Borgnino contre *Allyre*, en 10 rounds de 3 minutes.

Cassini contre *Jacob*, en 8 rounds de 3 minutes.

Young Gaitier contre *Manuel*, en 6 rounds de 3 minutes.

Coste contre *Costell*, en 6 rounds de 3 minutes.

Nober contre *Vincent*, en 6 rounds de 2 minutes.

Les fonctions officielles seront tenues par MM. les membres du Comité marseillais de Boxe.

COMMUNICATIONS

Ouvriers bijoutiers. — Les camarades en retard pour leur quotité sont invités à venir se mettre à jour afin de permettre au trésorier de présenter ses comptes à l'assemblée générale qui aura lieu le 12 mai, à 10 heures du matin. Une permanence est établie tous les soirs, de 7 heures à 8 heures.

Demain soir, à 7 heures, assemblée du Conseil, salle 12. Présence indispensable.

Dans l'industrie du vêtement. — Aujourd'hui, de 2 h. 30 à 4 h. 30, salle 18, Bourse du Travail, perception des quotités et adhésions au Syndicat.

Fédération des travailleurs de l'Etat, du département et des communes et des services publics des Bouches-du-Rhône. — Aujourd'hui, à 9 heures, Bourse du Travail, assemblée générale des délégués d'organisations corporatives.

Ouvriers des métaux. — Conseil, demain soir, à 7 heures, Bourse du Travail, salle 5. Urgence.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 5 Mai

— 94 —

Diane-la-Pâle

TROISIEME PARTIE

Le Puits de l'Aiguillette

D'abord Antonio nierait... puis, en se dévoilant, ainsi, en montrant que chez elle la folie n'existait plus, avait fait place à la raison tout entière, bien saine, bien droite et bien réfléchissante, elle se trahissait désormais et ne pouvait plus surveiller son frère, prévenir sa haine, empêcher ses tentatives.

Ne rien dire, n'était-ce pas bien dangereux aussi ?

Quelque chose l'avertissait que l'homme qui avait rôdé cette nuit-là dans la machinerie était un malfaiteur. Elle n'avait pu se rendre compte de ce qu'il faisait ; même si elle l'avait pu, l'aurait-elle compris ? Non. Mais dans l'incertitude ne devait-elle pas avertir Bartoli ? Si elle s'était trompée, tant mieux. Et si elle avait dit vrai, elle empêchait sans doute une terrible catastrophe de se produire.

Avertir Bartoli ?

Elle ne le pouvait sans livrer Antonio.

Et cela lui répugnait, pusqu'elle n'était pas sûre de sa mauvaise action.

En outre, tout le monde, Bartoli comme les autres, comme Claire et comme Philippe, la croyait folle, et folle elle voulait toujours paraître.

— Je vais lui écrire ...oui... cela est possible...

Dans sa démence, on lui avait donné des feuilles de papier et des crayons ; elle s'en servait alors pour tracer des phrases sans suite, mais où revenait pourtant à chaque page le nom d'Etienne Orsolo, et pour former des dessins enfantins auxquels elle se plaisait, silencieuse pendant de longues heures.

Elle prit une des feuilles et déguisant son écriture du mieux qu'elle pouvait, elle écrivit :

« Des malfaiteurs se sont introduits cette nuit dans les bâtiments de l'Aiguillette où se trouve la machine... Peut-être avaient-ils d'abominables intentions... Prenez garde !... »

Comment remettre cette lettre ... En la glissant sous la porte de la chambre où dormait Bartoli ?...

Oui, cela était possible.

Et elle allait sortir pour mettre ce projet à exécution, lorsqu'une pensée la retint.

— A quelle heure Bartoli se réveillera-t-il ? Si matineux qu'il fût en général, serait-il ainsi prévenu à temps ? Pourrait-il courir à l'Aiguillette avant que la machine fût mise en mouvement ?

C'était là le danger.

Mais elle était énergique. Le temps pressait : hésiter davantage, c'était se rendre complice d'Antonio. La nuit s'avançait.

Elle entendit sonner quatre heures.

Elle jeta une mantille sur ses épaules.

Et de nouveau, elle descendit, sortit de Castelbouc et se dirigea vers le puits, en courant, tout d'une traite, la respiration sifflante, le front étreint par un cercle d'airain, râlant et trébuchant.

Une heure après, mourante de fatigue, elle rentrait chez elle et s'abattait sur son lit, évanouie.

Il était encore presque nuit, ce matin-là, lorsque Kauffmann pénétra dans la machinerie ; c'était le moment indécis où l'ombre le dispute au jour ; des teintes grises se voyaient en haut des montagnes ; le ciel avait perdu de son bleu si intense, tout à l'heure et le long du Tarn, on entendait les piaillements des premiers oiseaux réveillés voletant dans les branches où l'automne avait déjà commencé la moisson jaune des feuilles.

En ouvrant la porte, Kauffmann remarqua au moment où il allait marcher dessus, une enveloppe glissée là et qu'il ramassa étonné.

Impossible de lire. Il faisait trop noir.

Il alluma une lampe, approcha l'enveloppe de la lumière, mais, bien qu'elle contînt, à n'en pas douter, une lettre ou du moins quelque papier, sur l'enveloppe ne se trouvait aucun nom, aucune adresse.

La surprise de Kauffmann redoubla.

— C'est drôle.

Et il tournait, et retournait la lettre entre ses gros doigts, avec précaution, comme il eût fait d'une boîte dangereuse à explosifs.

Puis la réflexion aidant :

— Dam ! Puisque la lettre n'est adressée à personne, il est évident que je peux la lire... On ne pourra pas me reprocher une indiscrétion... Et d'autre part, cette lettre, je l'ai trouvée dans la machinerie, qui est mon poste, ce qui fait que j'ai lieu de croire, après tout, que c'est à moi qu'on a voulu la faire parvenir...

Et sans hésiter davantage, il brisa l'enveloppe.

Il lut les quelques lignes écrites par la jeune fille au crayon, mais son effarement fut si complet qu'il ne comprit pas très bien tout d'abord.

Il fut obligé de relire.

Cependant c'était clair. On lui disait que des malfaiteurs s'étaient introduits dans la salle où il était.

— C'est une mauvaise plaisanterie ! murmura-t-il, la porte était fermée : c'est moi qui viens de l'ouvrir.

Il avait même encore la clef à la main.

Et il regarda autour de lui.

Nulle trace de dévastation, aucun indice de ce que cette lettre venait lui révéler.

— Des malfaiteurs, ici ? Pourquoi faire ? Ils n'avaient pas l'intention de me voler la machine, je suppose ?...

Mais la lettre ne parlait pas de vol ; elle semblait faire allusion à des desseins dont la pensée surgissant tout à coup dans la tête du vieux Kauffmann, lui amena une grosse sueur au front.

« Peut-être avaient-ils d'abominables intentions, disait la lettre... Prenez garde ! »

— Non, non, ce n'est pas vrai... On a voulu se moquer de moi, tout simplement... car, si c'était vrai, ah ! mon Dieu, si c'était vrai, ça serait tellement monstrueux... tellement... tellement... que celui qui aurait fait cela mériterait d'être brûlé vivant ou écorché de la tête aux pieds, ou coupé en petits morceaux...

Et le bonhomme était devenu tremblant.

Le jour vient de plus en plus. Des buées persistantes se dissipent. Il fait clair.

Kauffmann éteint sa lampe.

Il n'a plus besoin d'elle pour distinguer nettement les moindres détails d'autour de lui.

Tout à coup, sur les briques du carrelage, quelque chose de brillant attire son regard.

Il se penche, il s'agenouille... il ramasse une poussière fine où la lumière naissante accroche des étincelles d'acier luisant.

— De la limaille !

Il regarde le câble.

Et il se relève avec un cri d'horreur.

On a essayé de couper le câble !

Et c'était vrai. Longuement, patiemment, Antonio avait scié les fils de fer, par en dessous, sur les côtés, sachant bien, sans doute, qu'un seul défaut pouvait amener une catastrophe.

Le câble était visité tous les jours, mais il avait compté sur une négligence, sur une inattention due au hasard.

Kauffmann s'élança vers la machine.

Sur elle peut-être aussi s'est exercée la malveillance des malfaiteurs.

Et en effet, sur le poli de l'acier des éraflures sont visibles, on a essayé de disloquer les parties les plus délicates ; vers la courroie de transmission, un écrou a été enlevé.

La machine, mise en mouvement par la vapeur, eût craqué sans aucun doute, avec une force irrésistible, se fût brisée en morceaux, et que serait-il advenu si l'accident était arrivé au moment où la cage, descendant par le puits, avait emporté les hommes dans l'intérieur !

C'était effroyable... Kauffmann, blême, dans l'épouvante de la terrible responsabilité qu'il avait failli encourir, s'épongeait le front.

Et il ne faisait que répéter, éperdûment :

JULES MARY.

(La suite à demain.)

Quatre Officiers en Conseil de Guerre

Le premier Conseil de guerre permanent de la 15e région, siégeant au bas-fort Saint-Nicolas, sous la présidence de M. le colonel Mollard, a eu à juger, hier, quatre officiers.

Le Conseil était spécialement composé pour la circonstance. M. le lieutenant Hugues occupait le siège de commissaire du gouvernement. La salle était comble.

La première affaire concerne le lieutenant à titre temporaire G... B..., du 34e bataillon de tirailleurs sénégalais. Cet officier, puni d'arrêt de rigueur pour faits immoraux, s'est absenté pendant cinq jours de sa chambre, au camp de Caïs (Fréjus), en janvier dernier. Soldat courageux et ayant fait son devoir au front, où il a gagné tous ses galons, il n'en demeurait pas moins, d'après son dossier, qu'il était intempérant, brutal, sans culture ni éducation.

M. le lieutenant Hugues, dans un remarquable réquisitoire, s'est élevé contre l'inconduite de l'inculpé. On étale, dit-il, les fautes des hommes; je ne vois pas pourquoi on n'en ferait pas autant pour les officiers. Je demande et veux la justice une et égale pour tous.

Le lieutenant, sévèrement, mais justement, requiert la destitution de l'inculpé et une punition de prison.

Me de la Font, ancien officier, présente la défense avec une véritable éloquence; sans s'arrêter sur l'inconduite, il s'appesantit au contraire sur la désertion qu'il taxe d'escapade et, de ce fait, demande l'acquittement du lieutenant B...

Après une courte délibération, le Conseil, jugeant le lieutenant coupable, le condamne *à la destitution et à trois mois de prison avec sursis.*

Vient ensuite le sous-lieutenant à titre temporaire C... C..., du 3e d'artillerie coloniale, né à Lyon, inculpé d'avoir dérobé une somme de 2.441 francs dans le coffre de son capitaine et touché frauduleusement une deuxième fois sa solde en décembre 1917, alors qu'il se trouvait en congé de convalescence. Arrêté en janvier, il fit des aveux. Tout l'argent avait été perdu au jeu dans un tripot de notre ville.

M. le lieutenant Hugues veut, dit-il, n'avoir aucune considération pour des coupables et rien ne doit arrêter la justice. Aussi demande-t-il au Conseil la destitution du prévenu et une condamnation sévère.

Me Chatel, défenseur du sous-lieutenant, ne nie aucun des faits, conséquence de la passion du jeu, mais il aurait voulu que l'on poursuivît l'inculpé pour abus de confiance et non pour vol. Tel n'est pas l'avis du commissaire du gouvernement.

Le Conseil en juge également ainsi puisque, retenant tous les faits, il condamne le sous-lieutenant C... *à la destitution et à quatre ans de prison.*

Le troisième officier est le sous-lieutenant serbe C..., inculpé d'abus de confiance. Un de ses amis lui prêta à diverses reprises de l'argent et une fois aussi, des meubles qu'il vendit à vil prix. Menacé de poursuites, il restitua la somme globale et la plainte fut retirée. La justice militaire ayant été saisie, entendit poursuivre l'affaire.

Le Conseil, après un réquisitoire modéré du commissaire du gouvernement et une chaleureuse plaidoirie de Me Bertrand, a prononcé *l'acquittement* du sous-lieutenant C...

La dernière affaire qui, pour être la plus simple n'a pas été la plus courte, intéressait un officier d'administration chargé de la gestion du dépôt des prisonniers de guerre, à Nîmes, inculpé de détournements de fonds.

Cette somme, comme l'a éloquemment démontré Me Sourd, qui a présenté sa défense, a été employée à l'achat de fournitures, denrées et objets divers nécessaires aux hommes du dépôt sans que l'on ait relevé à son encontre la moindre intention délictueuse.

Le Conseil l'a *acquitté*.

A. D.

Les Relations de la France et de la Suisse

Le Rhône navigable

Paris, 4 Mai.

Cet après-midi en la salle des ingénieurs civils, M. Balmer, avocat, président de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin, a fait une conférence d'un haut intérêt sur le Rhône navigable, après affirmé que la France combat surtout pour maintenir les libertés politiques, le conférencier a expliqué qu'elle ne peut se désintéresser non plus des libertés économiques.

M. Balmer a fait ensuite un impressionnant tableau de la Suisse dépendante de l'Allemagne au point de vue orographique et a clairement démontré que la République helvétique devrait se tourner vers l'Allemagne et l'Autriche pour les importations après la guerre si la France ne se décide point à faciliter les relations commerciales avec la Suisse. La Suisse, a dit en substance le conférencier, peut être neutre et c'est à vous de s'opposer aux manœuvres allemandes si vous voulez que nous restions neutres.

M. Balmer a continué son étude en indiquant que le Rhône est l'instrument véritable de cette union. C'est sur une remarquable péroraison dans laquelle il a fait appel au concours de tous et exprimé l'espoir d'une paix victorieuse pour la France, que M. Balmer a terminé sa conférence aux applaudissements enthousiastes de l'assistance.

Au cours de sa conférence, M. Balmer a déclaré que grâce aux relations entre la France et la Suisse, le tonnage du port de Cette est monté de 50.000 tonnes en 1913, à 600.000 en 1916.

Marseille et la Guerre

Mort au champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer le nom

De M. Louis Paillas, dit Pastaïré, soldat au 141e d'infanterie, mortellement blessé à l'ennemi et décédé le 13 avril 1918, à l'hôpital mixte de Rouen, à l'âge de 38 ans.

Le *Petit Provençal* prend part à l'affliction de la famille du glorieux défunt et la prie d'agréer sa bien vives condoléances.

Les blessés militaires au Cirque Rancy

Le Syndicat d'Initiative de Provence, grâce à la bienveillance de M. Houdin, administrateur du cirque, a pu faire assister tous les jours de la semaine au spectacle attrayant offert au public, les soldats des hôpitaux Gustave-Desplaces, hôpital militaire, grand Lycée, petit Lycée Belle-de-Mai, Vert-Pré, Saint-Savournin, Saint-Eloi et les enfants des mobilisés du refuge du boulevard Baille, les orphelins de la guerre de la Pomme et de l'asile Vitagliano.

On ne saurait trop remercier M. H. Rancy de sa sollicitude pour les poilus et les enfants déshérités.

Comité de secours aux Dockers mobilisés

Le Comité nous communique :

Résultat des versements des 0 fr. 10 par journée de salaire des dockers, charbonniers, chargeurs et employés de l'administration Bertrand, chefs d'équipes, contremaîtres et pointeurs du 27 avril au 3 mai, 2.338 fr. 65 ; distribué, 2.820 francs.

Total des encaissements à ce jour : 160.915 fr. 85.

Nos remerciements pour les poilus.

Nous sommes dans l'obligation de retarder les secours mensuels que nous avons promis pour nos prisonniers de guerre. Les familles seront avisées sitôt que notre demande de subvention aura reçu une solution favorable. M. Bouisson, commissaire à la marine marchande, nous fait espérer un résultat prochain. En attendant le Comité tient gratuitement à la disposition de chaque famille de prisonniers 2 kilos de pâtes pour compléter les colis qui leur sont expédiés.

Prendre les bons au siège du Comité, boulevard Maritime, 4. Prix de la semaine : Pommes de terre, 0 fr. 20 le kilo ; riz Saïgon, 1 fr. 70 ; huile, 4 fr. le litre. Nous aurons prochainement des haricots à 1 fr. 50 et à 1 fr. 80 ; savon, 1 fr. 80.

Veuves de guerre

Ce matin à 10 heures, assemblée générale de l'Association, rue des Dominicaines, 50. Statuts ; conseil ; inscriptions. Toutes les veuves sont invitées à cette première et importante réunion.

Les grandes heures de la guerre

La conférence organisée par le Comité *L'Effort de la France et de ses Alliés*, demain à 4 heures à l'Opéra municipal, sera présidée par M. Payot, recteur d'Académie d'Aix. Elle aura pour sujet « Les grandes heures de la guerre ». M. Léon Robelin, délégué général de l'Union des grandes Associations Françaises contre la propagande ennemie, secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement à Paris. D'intéressants films de guerre pileteront cette conférence, à laquelle le public et les écoles sont conviés. On peut s'assurer des places à l'avance au bureau de location du Théâtre.

Dons et secours

M. le maire de Marseille a reçu les dons suivants :

Le personnel du service sédentaire des Douanes (versement du mois d'avril 1918), pour les mutilés, 120 francs.

Les élèves de l'école de filles du boulevard National (Mlle Jacquème, directrice), pour les aveugles de la guerre, 100 francs.

Mlle Pierre (Académie supérieure de coupe, rue Vacon, 27), pour les aveugles de la guerre, 5 fr. ; pour les mutilés de la guerre, 5 francs.

Conférence de Georges Weill

Dans quelques jours une conférence très intéressante aura lieu dans notre ville. C'est celle que viendra donner, sur la question d'Alsace-Lorraine, M. Georges Weill, député socialiste de Metz au Reichstag avant la guerre. On sait qu'il est passé en France à la déclaration de cette dernière et qu'il sert actuellement dans notre armée.

Cette conférence obtiendra sans doute un très grand succès tant par la notoriété qui s'attache au nom de l'orateur que par l'importance du sujet à traiter.

Les Sursis d'Appel aux Marins pêcheurs

M. Louis Martin, sénateur du Var, a reçu du ministre de la Marine la lettre suivante :

Monsieur le Sénateur,

Vous avez bien voulu, à différentes reprises, appeler mon attention sur l'intérêt qu'il y aurait au point de vue du ravitaillement général du pays, à favoriser l'industrie de la pêche, en élargissant les règles actuelles concernant la concession de sursis d'appel aux marins pêcheurs.

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'après étude de la question, je viens d'adresser aux autorités maritimes locales une circulaire qui prévoit les dispositions suivantes :

1° Les mesures prévues par la circulaire du 25 mai 1917 en faveur des marins pêcheurs des classes 1888 et 1889 sont étendues à ceux de la classe 1890;

2° Les inscrits maritimes de la catégorie H (âgés de 45 à 50 ans), pourront obtenir désormais des sursis pour la pêche, quel que soit le tonnage du bateau sur lequel ils doivent embarquer. Jusqu'à présent les sursitaires de cette catégorie devaient pratiquer la pêche sur des bateaux jaugeant au moins 5 tonneaux;

3° La concession des sursis de cette nature est étendue aux inscrits maritimes de 42 ans au moins et pères de cinq enfants, ou veufs et pères de quatre enfants.

Ces différentes mesures sont de nature à améliorer sensiblement le rendement de l'industrie de la pêche. Elles répondent également, dans la mesure du possible, aux desiderata dont vous avez bien voulu vous faire l'interprète auprès de moi.

Agréez, etc.

Georges LEYGUES.

LES BACHES PLISSON

ont confié la direction de leur Maison du 91, rue de la République, à M. DELAVAT.

Il dispose d'un important stock dans toutes les tailles courantes, fortes bâches, prêtes à servir, pour travaux, entreposages, transports, abris provisoires, etc.

Demandez au 91, rue de la République, les avantageuses conditions, tant en vente qu'en location, et aussi le Catalogue PLISSON, qui contient aussi les échantillons de toiles, sacs pour grains, tentes et tous les produits de cette Usine.

SAINT-OUEN (Seine), 5, 7 et 9, rue Lafontaine.

PARIS, 37, rue de Viarmes.

ALGER, 17 *bis*, rue Richelieu.

VULGARIS.

LA SOIREE

Au Gymnase

« La 13e Chaise », avec Réjane

Réjane et sa troupe de comédie ont donné hier soir au Gymnase leur première représentation avec une pièce tirée de l'anglais : *La 13e Chaise*. Elle est faite d'une série de situations dramatiques auxquelles nous avait déjà habitués *Monsieur Beverley*. Le procédé de l'obscurité complète sur la scène et dans la salle y revient notamment à plusieurs reprises. L'intérêt est très grand et je ne crois pas que le théâtre d'épouvante puisse aller plus loin que ce premier acte de *la 13e Chaise*. Réjane y joue un rôle de composition avec un extrême talent. Ses pensionnaires lui font un excellent entourage. Le succès a été vif. — N.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

OPERA DE MARSEILLE. — Les indispositions de MM. Angel et Vezzani nécessitent les changements de spectacle suivants : En matinée à 2 h., dernière de *Mignon*, avec le ténor américain Lewis Rousseau, notre concitoyenne Mlle J. Aligro, Mme Berthe César, M. Boudouresque, etc. Au 1er acte, ballet dansé par Mlles Sosso et B. Ody et les dames du ballet. On terminera par les *Noces de Jeannette*, avec Figarella et Mlle Rochas. En soirée, à 8 h. 30, *La Tosca*, avec notre excellent concitoyen M. Martel, premier ténor du Théâtre Royal de la Monnaie de Bruxelles ; M. Roselli, de l'Opéra ; notre concitoyenne Mlle Marcelle Girault, etc. On terminera par *Le Chalet*, avec M. Boudouresque, le ténor Carle et Mlle Michaël.

THEATRE DU GYMNASE. — Aujourd'hui, en matinée, Mme Réjane se fera applaudir dans sa toute dernière création, *la 13e Chaise*, dont la première obtint, hier soir, un complet succès. En soirée, à 8 h. 30, elle jouera son légendaire succès, *Madame Sans-Gêne*, et en soirée, son gros succès, *Trains de Luxe*. La grande comédienne est excellemment entourée par toute sa troupe du Théâtre Réjane. Après-demain mardi, en soirée, première représentation de la réputée tournée Chartier, dans le grand succès parisien, *Les Femmes à la Caserne*, l'hilarante comédie-vaudeville.

VARIETES-CASINO. — Dernier jour. Aujourd'hui, en matinée, à 2 h. 30 et en soirée à 8 h. 30, dernières irrévocables de l'étourdissant succès, *C'est Fantastique*, la grande revue qui vient de faire courir tout Marseille, avec tous les merveilleux artistes, les superbes décors et les éblouissants costumes du Concert Mayol et toutes les hilarantes scènes, les splendides tableaux et les attractions sensationnelles. Il y aura encore affluence pour ovationner une dernière fois MM. Henri Varna, le comique Pélissier, Audiffred, Despaux, Mmes Timmy, la belle Serena, miss Peggy Vere, Montmartin, Mona Païava, Machetti, et les 100 artistes, les 24 Delisia's Girls, les 24 ballerines de Bigarelli, etc., etc. La location est ouverte.

Mercredi soir, reprise de la grande revue, *C'est Nature*, avec tous ses interprètes.

CHATELET CIRQUE RANCY. — A 2 h. 30 et à 8 h. 30, deux représentations par la troupe du Cirque Rancy. L'énigmatique Bénévol, etc. Clôture irrévocable, lundi soir.

PALAIS-DE-CRISTAL. — A 2 h. 30 et à 8 h. 15, Andrée Miette; les Barrois; les Werds; Xamia et Castillo, etc.

ALCAZAR LEON DOUX. — En matinée et soirée : Le grand succès la grande revue *Faut qu'on Sème*, avec Augé et toute la troupe.

BRASSERIE SAUVEUR A LA BARRASSE. — A 2 heures 45, grande matinée de famille. Surprise aux dames.

Le 10 Mai

TOUT MARSEILLE IRA CHEZ

LE OUISTITI

10, Allées de Meilhan, 10

Petites Nouvelles

Paris. — On annonce la mort de M. Adolphe Bordes, ancien président du Comité central des armateurs de France, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Arcachon.

Paris. — M. Clemenceau a demandé à être entendu mardi prochain par la Commission de l'Armée sur les résultats de la Conférence d'Abbeville et l'utilisation de l'aide américaine.

Amsterdam. — Quatre aviateurs allemands ont été amenés ici. Ils montaient deux grands hydroaéroplanes qui furent forcés d'atterrir à l'embouchure de l'Escaut après un combat près de Zeebrugge.

Berne. — Le département politique fédéral a désigné le chanoine Louis Waeber, de Fribourg, aumônier du 7e régiment d'infanterie, comme délégué suisse pour visiter les camps de prisonniers français en Allemagne.

Paris. — Mme Rirette Maîtrejean, qui comparut aux assises de la Seine, aux côtés des bandits tragiques, et fut acquittée, vient d'être condamnée par la 8e Chambre correctionnelle pour vol dans les grands magasins. Elle a été condamnée à 2 mois de prison avec sursis.

Bâle. — On mande de Berlin que la discussion en troisième lecture du projet de la réforme électorale à la Chambre des députés de Prusse commencera le 13 mai.

Londres. — L'ambassadeur de France a présenté au roi une ambulance dentaire destinée à l'armée française. Le roi a prononcé une allocution en français, puis a remis un don en argent à l'ambassadeur de France.

Copenhague. — Le ministère des Affaires Etrangères communique que le bateau à vapeur *Samsoe*, de Copenhague, a coulé le 1er mai au large de Sunderland. Neuf marins danois ont péri. Le capitaine et deux hommes ont été sauvés.

Paris. — M. Clemenceau a reçu ce matin le bureau du Congrès des nationalités opprimées par l'Autriche-Hongrie, qui doit se tenir prochainement à Paris.

Bulletin Financier

Paris, 4 Mai. — Tendance reste très soutenue et si quelques réalisations sont à noter, elles sont facilement absorbées, car la position de notre place est très dégagée et les ordres de la clientèle deviennent chaque jour plus nombreux. Nos rentes sont très fermes et toutes en progrès plus ou moins appréciable. La situation des actions de nos grandes sociétés de crédit et nos chemins de fer demeure plus favorables. On continue à rechercher les fonds russes et la plupart accentuent leur reprise. Par contre, il y a peu d'affaires sur les valeurs.

DE 9 HEURES DU SOIR A 4 HEURES DU MATIN

DERNIERES DÉPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

Sur le Front de Macédoine

Communiqué officiel

Paris 4 Mai.

Communiqué de l'armée d'Orient du 3 mai :

Actions d'artillerie à l'ouest du Vardar et dans le secteur de Monastir.

L'ennemi a tenté plusieurs coups de main sur le front italien et sur le front serbe, il a été partout repoussé. Au cours de leur contre-attaque, les troupes serbes ont enlevé aux Bulgares plusieurs éléments de tranchées sur le Dobropolje et s'y sont maintenues.

L'aviation britannique a bombardé avec succès des convois ennemis au sud-est de Sérès.

EN PALESTINE

Londres, 4 Mai.

Communiqué de Palestine :

La lutte s'est poursuivie pendant toute la journée du 2 mai à l'est du Jourdain et au sud d'Es-Salt. Les forces ennemies qui avaient passé la rivière à Jisr-ed-Danio et avançaient contre nos troupes tenant le village des Salt ont été repoussées.

Nos avions ont attaqué les troupes et le matériel roulant sur la voie ferrée du Hedjaz et aux environs de Maan et sur le Wadisir au sud d'Es-Salt avec des bombes et attaques contre Es-Salt au nord-est et au nord pendant la nuit du 2 et dans la matinée du 3 mai, après avoir reçu des renforts considérables. Ces attaques ont été repoussées chaque fois avec de lourdes pertes infligées à l'ennemi. 314 prisonniers sont restés entre nos mains.

« Bon courage, tout va bien » dit M. Lloyd George retour du front

Londres, 4 Mai.

Interviewé par l'agence Reuter sur les impressions qu'il a rapportées de sa visite aux armées, M. Lloyd George dit :

« J'ai vu les généraux Foch, sir Douglas Haig, Pétain, Pershing, Byng, Rawlinson et les autres officiers du commandement supérieur, ils sont tous pleins de confiance. J'ai vu aussi un très grand nombre d'officiers des régiments et soldats qui ont été tout le temps sur la ligne de feu pendant ces six dernières semaines de gigantesques efforts, et leur confiance à eux aussi est étonnante. Je n'ai rencontré aucun pacifiste, aucun pessimiste parmi eux, et ils ne pouvaient pas le moins du monde comprendre les querelles qui ont eu lieu dans certains milieux d'Angleterre, hormis la déconvenue des premiers jours qu'ils reconnaissent tous.

« Ils ont tous conscience qu'ils remportent la victoire et qu'ils infligent de lourdes pertes à l'ennemi. Quand l'ennemi gagne du terrain, m'ont dit les généraux, nous le lui faisons payer un prix énorme. Dans ces offensives, ont ajouté les généraux, on peut toujours acquérir du terrain, si on est prêt à en payer le prix, mais le coût en est élevé pour les Allemands et augmente encore.

Les généraux sont certains que les Allemands regretteront bientôt de s'être engagés dans ces attaques, à moins qu'ils ne le regrettent déjà. C'est le sentiment général que M. Lloyd George a rencontré parmi les hommes de tous grades, dans les armées anglaises et françaises. »

Interrogé sur l'armée américaine, le premier ministre a dit :

« Un bon nombre de soldats américains sont déjà là. Un nombre beaucoup plus élevé vont arriver à flots continus au cours de ce mois. Les Français, qui ont vu les qualités des combattants américains dans les combats sur la ligne, disent qu'ils ont l'étoffe de soldats de premier ordre, pleins de ressources, pleins de courage et pleins d'ardeur. Les Allemands ont rendu au moins deux grands services à la cause des Alliés : Ils ont précipité l'arrivée des troupes américaines et ont fait l'unité de commandement qui est enfin une réalité. Les Français et les Anglais combattent dans une étroite camaraderie, chacun appréciant pleinement les qualités de l'autre.

« Le message que j'apporte à la population, de la part de l'armée britannique est le suivant : « Bon courage, tout va bien chez nous. »

Des Journalistes anglais et américains décorés de la Légion d'honneur

Paris, 4 Mai.

Sept correspondants de guerre anglais et américains ont été décorés jeudi sur le front par le général Anthoine, au nom du général Pétain, retenu à la Conférence interalliée d'Abbeville. Ce sont : MM. Henry Wood, de l'*United Press* d'Amérique ; Paul Scott-Mowre du *Chicago Daily News* ; Robert Berry, de l'*Associated Press* d'Amérique ; Gérald Campbelle, du *Times* ; Lester Lawrance, de l'Agence Reuter ; H. Warner Allen, du *Morning Post*, et George H. Pernis, du *Daily Chronicle*.

Ces correspondants ont suivi les opérations du côté français depuis le début de la guerre. Le général Clive, de l'armée britannique, avec ses officiers d'état-major, deux officiers de l'armée américaine, de nombreux officiers français étaient présents à la cérémonie.

Dans son allocution, le général Anthoine a déclaré qu'il donnait la croix de la Légion d'honneur à ces correspondants de guerre comme un soldat à des soldats et les félicita d'avoir accompli avec un tel zèle et un tel courage leur dangereuse mission.

Les Obsèques de Amilcare Cipriani

Paris, 4 Mai.

Au cimetière du Père-Lachaise, où a eu lieu aujourd'hui l'incinération du corps du socialiste italien Cipriani, plusieurs discours ont été prononcés. M. Dubreuilh, secrétaire du parti socialiste, a rappelé la lutte, les déboires et l'exil de Cipriani. Après avoir vanté ses qualités et ses vertus, il s'est incliné devant — a-t-il dit — ce paladin du socialisme, ce héros d'un autre âge, ce Bayard sans peur et sans reproche et, après lui, MM. Peroni, socialiste italien ; Camélinat ancien combattant de la Commune ; Rouanet, socialiste français, ont vanté le désintéressement et les sacrifices de Cipriani, qui se montra toujours prêt à lutter pour la liberté et l'indépendance des peuples, et qui fut le véritable drapeau du socialisme italien.

M. Jouhaux, secrétaire de la C. G. T., parlant ensuite, s'incline devant la vaillante fille du socialiste italien qui sert maintenant dans les rangs des infirmières de France et il a affirmé que Cipriani a toujours été le lien vivant entre le socialisme des deux nations.

MM. Longuet et Renaudel ont exprimé leur admiration pour le socialiste italien qui a toujours été un grand homme dans notre patrie, ils ont invités les jeunes socialistes français à s'unir plus que jamais devant les restes de Cipriani pour lutter pour la cause de l'indépendance des peuples et la liberté universelle.

L'Effort de l'Amérique

LE TROISIEME EMPRUNT DEPASSERA QUINZE MILLIARDS

Washington, 4 Mai.

Le Trésor annonce que le troisième emprunt de la Liberté a été couvert et bien audelà. On s'attend à ce que les chiffres, encore à connaître, portent le total des souscriptions bien au-dessus de trois milliards de dollars.

LA GRANDE BATAILLE

En liaison avec les Anglais, nos troupes progressent dans les Flandres

Communiqué officiel

Paris, 4 Mai.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Pas d'actions d'infanterie au cours de la journée.

Lutte d'artillerie au nord et au sud de l'Avre, ainsi que dans les régions de la haute et de la basse Ailette.

Rien à signaler sur le reste du front :

L'Offensive allemande

Communiqué anglais

4 heures du soir.

Les artilleries anglaise et française ont vigoureusement riposté au bombardement entrepris ce matin par l'ennemi, au sud et au sud-ouest d'Ypres. Il n'y a pas eu d'attaque d'infanterie. Les engagements de la journée se sont bornés à des combats locaux sur divers points.

D'heureuses opérations de détail, entreprises par nous hier soir, dans le secteur d'Hinges, nous ont valu quarante prisonniers. Une attaque locale, tentée par l'ennemi de bonne heure ce matin au sud de Locre, à la faveur d'un vigoureux bombardement, a été entièrement repoussée.

Au cours de l'action entreprise ce matin dans le secteur de Locre, les troupes françaises ont fait des progrès et ramené plus de cinquante prisonniers. A la droite de nos alliés, les troupes britanniques, ont aussi légèrement avancé aux environs de Meteren.

Sur le reste du front rien à signaler.

EN MARGE DU COMMUNIQUÉ

Brillant Coup de Main en Picardie

Paris, 4 Mai.

Le 2 mai, à 18 heures 10, nous avons déclanché une petite attaque locale dans le secteur de Hailles. Il s'agissait de réduire la poche que l'avance ennemie constituait à cet endroit dans nos lignes, opération toute locale qui a été fort brillamment conduite.

Après une préparation d'artillerie de deux heures, nos troupes ont abordé les positions allemandes depuis le chemin d'un trait, et à l'est de Hailles, contourné la corne nord-est du bois de Sené, à notre gauche. Le capitaine Jacques C..., jeune héros de 23 ans, qui n'en est pas à son coup d'essai, à la tête d'un groupe de grenadiers d'élite, dès 19 heures, occupait et nettoyait le bois Allonge qui borde la Lys, atteignant une carrière au delà de la lisière sud, carrière où il s'empara de deux minenwerfer et d'un officier.

A notre droite, et à notre centre, nos compagnies étaient tout d'abord arrêtées par de nombreux nids de mitrailleuses situés en avant du bois triangulaire ; par un âpre et opiniâtre combat qui dura toute la nuit, elles les réduisirent, tuant ou faisant prisonniers les défenseurs. Au tableau : 110 prisonniers, dont 4 officiers, des minenwerfer, 5 mitrailleuses et du matériel de toute sorte.

La Paix roumaine

Amsterdam, 4 Mai.

Un télégramme de Bucarest annonce l'arrivée dans cette ville de Nessimi Bey, ministre des Affaires étrangères turc, et de M. Radoslavoff, premier ministre de Bulgarie.

Le télégramme ajoute que toutes les délégations des puissances de l'alliance sont maintenant dans la capitale roumaine et que plusieurs questions en suspens ont été résolues, durant ces derniers jours. Les négociations approchent maintenant de leur conclusion.

REUNION DES DELEGUES DE LA QUADRUPLICE

Bucarest, 4 Mai.

Dès l'arrivée de M. Radoslavoff à Bucarest, une réunion des chefs des délégations de la Quadruplice a eu lieu chez M. de Kuhlmann.

Le Différend germano-hollandais

La question peut-être considérée comme réglée

Bâle, 4 Mai.

On mande de Berlin : Les négociations germano-hollandaises au sujet du transit de la navigation sur le Rhin, ont conduit le 27 avril, à une entente de principe sur toutes les questions soulevées.

L'entente s'est faite également sur la question des sables et des graviers. Un seul point celui de la réouverture du trafic des marchandises sur la voie ferrée de Roermonde à Hamont a encore besoin d'être éclaircie, mais entre temps l'entente s'est établie aussi sur le dernier point, de sorte que la question peut être considérée comme réglée.

La Guerre sous-marine

Belle défense d'une goélette française

Paris, 4 Mai.

Le 25 mars 1918, le vapeur anglais *Wartune*, le vapeur français *Léopold-Dor* et le vapeur grec *Zlatanos*, naviguaient en convoi en Méditerranée orientale, sous la protection de trois patrouilleurs. Les trois vapeurs faisaient route en ligne de front. Le *Léopold-Dor* se trouvait au milieu.

Tout-à-coup, vers 7 h. 30, une explosion se produisit à bord du *Wartune* qui venait d'être touché par une torpille. Le *Léopold-Dor* vint sur la gauche et ouvrit le feu sur un périscope qu'il aperçut entre lui et le *Zlatanos*. Ce dernier vapeur vint sur la droite d'un mouvement de barre assez heureux pour éviter une torpille qui passait à quelques mètres de son arrière ; les chalutiers d'escorte coururent en ouvrant le feu sur le sous-marin qui disparut tandis que le *Léopold-Dor* et le *Zlatanos* continuaient leur route. Le *Wartune*, qui restait à flot, fut pris à la remorque par un patrouilleur et ramené dans un port, sous la protection de deux torpilleurs venus au secours du vapeur en détresse.

Le 21 mars 1918, la petite goélette *Vigilante*, de 128 tonnes, naviguait en Manche ; elle venait de recueillir les naufragés d'un cargo anglais torpillé pendant la nuit, quand, à 14 heures 30, elle fut elle-même attaquée au canon par un sous-marin qui ouvrit le feu à 4.000 mètres. L'équipage fut rappelé immédiatement au poste de combat et le petit canon de la goélette riposta énergiquement au tir de l'ennemi. Les obus français encadrèrent bien le sous-marin, qui fut vraisemblablement touché au quinzième coup, car on aperçut une flamme et l'ennemi cessa le feu pendant un quart d'heure.

Mais il reprit le combat. La *Vigilante* continua son tir et au soixantième coup, l'ennemi se trouva enveloppé d'un nuage de fumée. Etait-il touché ou s'était-il caché derrière un rideau de nuages artificiels ? Toujours est-il qu'il ne fut plus revu et qu'il fut vaincu dans un combat contre une petite goélette française armée d'un modeste canon et dont il n'a jamais osé se rapprocher à moins de 3.000 mètres.

NAOLISEZ VOS CUIVRES

ILS BRILLERONT VITE ET SANS EFFORT

BANQUE NATIONALE DE CREDIT

Succursale de MARSEILLE

Avances sur Marchandises

Crédits Documentaires

Facilite les Affaires commerciales AVEC l'Angleterre, l'Amérique et l'Espagne

EPILEPTIQUES

MAINTENANT VOUS GUERIREZ

N'HÉSITEZ PAS à demander au Laboratoire du Sud-Est à Saint-Priest (Isère) les preuves gratuites de la guérison de L'EPILEPSIE et MALADIES NERVEUSES même désespérées.

HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de **M. J. GLASER**, le réputé spécialiste de Paris, 63, boulevard Sébastopol.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et de nouveaux perfectionnements, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, à lui rendre visite dans les villes suivantes, où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous à :

Sisteron, 6 mai, de 1 h. à 7 h., hôtel des Acacias.

Veynes, 7, de 1 h. à 6 h., hôtel Dousselin.

Gap, 8, de 1 h. à 7 h. et le 9 mai, de 8 h. à midi, hôtel des Négociants.

Forcalquier, 10 mai, hôtel des Lices.

Digne, 11, de 12 h. à 16 h., hôtel Boyer-Mistre.

MARSEILLE, 12 mai, hôtel des Négociants, cours Belsunce.

Manosque 13 mai, hôtel Pascal.

MARSEILLE, 14, hôtel des Négociants, cours Belsunce.

Avignon, 15 mai, Grand-Hôtel.

Orange, 16, hôtel des Postes et Princes.

Pertuis, 17 mai, hôtel du Cours.

Apt, 18, de 1 h. à 4 h. 30, hôtel du Louvre.

Brochure franco sur demande. Ceintures ventrières pour déplacements de tous organes.

ROSELILY du Docteur CHALK

Poudre de Riz LIQUIDE

Fait Disparaître Les RIDES

avec la même facilité que la gomme efface un trait de crayon. Flacons 4 fr. et 6 fr. Labor. DETCHEPARE, à Biarritz. VENTE : toutes Pharmacies, Parfumeries et Grands Magasins.

HERNIE

Chutes de Matrices

La Nouvelle Méthode de M. Noël DEMEURE, l'habile spécialiste herniaire de Paris, est la seule qui procure, **sans gêne ni interruption de travail, un soulagement immédiat** et la **guérison** des hernies et descentes les plus grosses et les plus anciennes, comme l'ont prouvé les **nombreuses guérisons publiées.**

Voici les noms et adresses de quelques personnes soulagées et guéries par la Méthode Noël Demeure : Mme Balaguer, 4, rue Meyerbeer, Béziers ; Mme J. Dupré, à Pinsaguel (Hte-Gar.) ; Mme A. Pescayre, à Villemagne, par Bédarieux ; M. Hortola Victor, à Vieussan (Hérault) ; M. Benit Bertrand, à Rieux-Minervois (Aude) ; M. Paul Fabre, directeur de l'école libre de Saint-Pons.

Nous avons la ferme conviction d'être utile à nos lecteurs en leur conseillant d'aller voir en toute confiance le GRAND SPECIALISTE si connu et si aimé dans notre région, qui recevra à :

Toulon, dimanche 5 et lundi 6 mai, hôtel du Dauphiné, rue Berthelot.

Aubagne, mardi 7, hôtel du Cours.

Sisteron, mercredi 8, hôtel des Acacias.

Aix, jeudi 9, hôtel du Louvre.

Pertuis, vendredi 10, hôtel du Cours.

Manosque, samedi 11, hôtel Pascal.

Digne, dimanche 12, hôtel Boyer-Mistre.

Forcalquier, lundi 13, hôtel des Lices.

MARSEILLE, mardi 14 et mercredi 15 mai, hôtel des Négociants, 33, cours Belsunce.

Hyères, jeudi 16 mai, hôtel de Paris.

Cannes, vendredi 17, hôtel des Etrangers.

Nice, dimanche 19 et lundi 20, Grand Hôtel Noailles, 70, avenue de la Gare.

Grasse, mardi 21, hôtel Gondran.

DEMEURE, 52, boulevard E.-Quinet, **PARIS**

Sur le Front italien

Communiqué officiel

Rome, 4 Mai.

Dans la zone montagneuse, les patrouilles italiennes et anglaises ont exécuté quelques pointes. Des prisonniers ont été capturés.

Dans le Vallarsa et à l'ouest et au sud-ouest de Canova, des groupes d'explorateurs ennemis ont été mis en fuite et poursuivis dans la région du mont Fenera.

Une tentative d'attaque des détachements ennemis devant nos avant-postes du mont Spitz, à droite du val Brenta, a été enrayée par la prompte intervention de notre artillerie avant qu'elle ait pu se développer.

En plusieurs endroits du front, des rafales intermittentes réciproques d'artillerie et de mitrailleuses. Actions aériennes nombreuses bien qu'inutilement combattues par les tirs violents des batteries ennemies et par l'activité des escadrilles de chasse : 60 bombes ont été lancées sur des baraquements ennemis dans le val d'Assa par des aviateurs anglais.

Un de nos dirigeables a lancé environ une tonne de projectiles sur les champs d'aviation de Campomaggiore (au sud de Seddicco).

Douze avions ennemis ont été abattus ou contraints à atterrir par les aviateurs italiens et anglais. Un autre appareil atteint par l'artillerie contre avions est tombé en flammes près de Spesiano.

Un Orage à Paris

Paris, 4 Mai.

A 11 heures cette nuit un violent orage a éclaté sur Paris.

LES CAUSES D'UN SUCCÈS

La chance, la veine, comme on dit couramment, est un mot creux qui cache toujours aux yeux des jaloux ou des inconséquents une grande part de mérite.

Il en est pour les choses comme pour les hommes, et la renommée d'un produit est due, souvent, en certains, aux qualités mêmes de ce produit.

En matière pharmaceutique plus qu'en toute autre, cette vérité est éclatante, parce que ceux qui souffrent sont à l'affût de ce qui doit leur apporter la guérison et que lorsqu'un produit est efficace, son nom se répand dans le monde des malades comme une traînée de poudre.

Comment, par exemple, expliquer le succès si rapide des comprimés de **NEUTROL** ?

Parce que, à l'encontre d'un trop grand nombre de poudres X, de cachets Z et autres produits imaginés par d'illustres inconnus, le **NEUTROL** est un produit **scientifique**, préparé d'après la formule d'un spécialiste des maladies d'estomac célèbre dans le monde entier, le professeur Bourget, de Lausanne.

Parce que le **NEUTROL**, composé de sels chimiquement purs, **neutralise réellement** les acidités de l'estomac et est souverain dans tous les cas d'aigreurs, brûlures, crampes d'estomac, pesanteurs, vertiges, tiraillements, etc.

Parce que le **NEUTROL**, présenté sous la forme de comprimés, est facilement transportable et peut être pris n'importe où, au restaurant aussi bien que chez soi.

Toutes ces qualités et tous ces avantages expliquent aisément la vogue du **NEUTROL** auprès des malades de l'estomac, qui le considèrent à juste titre comme le remède le plus efficace et le plus pratique.

Le **NEUTROL** est en vente dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 3 francs la boîte de 40 comprimés, ou envoyé franco contre 3 fr. 30 en timbre ou mandat adressé à M. Amici, pharmacien, villa Marthe-Renée, Saint-Sylvestre, Nice.

CONSTIPATION

En se couchant

Un seul GRAIN

de la SOURCE MIRATON

Effet certain au réveil

3 fr. la boîte (impôts compris). Toutes Pharm. ou franco contre mandat de **3 fr.** à Etablissements **MIRATON**, à **Châtel-Guyon.**

Travail ch. soi, indép. et rémunérateur, par "Le Travail ch. soi et l'art d'en tirer parti", revue prat. Un No spéc. 44 pag. illust. 12.000 lignes. Fo 1 fr. timb. QUIGNON, 16, r. A.-Daudet, Paris (14e)

AVIS DE MESSE

M. et Mme Magnan et leurs fils remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de leur fils et frère, **M. Lucien MAGNAN**, et les prient de vouloir bien assister à la messe de sortie de deuil qui sera dite mardi 7 courant, à 9 heures, en la chapelle Saint-Antoine-de-Padoue, rue d'Hozier, 7.

AVIS DE MESSE (Châteaurenard)

M. et Mme Rey Jules, fabricant de chaussures, avisent leurs nombreux amis qu'une messe sera célébrée à la mémoire de leur regretté fils **Charles**, le 11 mai courant, en l'église paroissiale de Châteaurenard.

AVIS DE MESSE (Toulon)

Une messe sera dite le samedi 4 mai, à 10 h. 30, à l'église Saint-Louis, pour le repos de l'âme du

Lieutenant de vaisseau René AUDRY

Commandant le sous-marin Bernoulli,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Croix de guerre avec palme, fourragère,
Officier des Saints Maurice et Lazare,

et pour tout l'équipage du *Bernoulli*, disparu en Adriatique, le 11 février 1918, au service de la France.

Mme Audry et sa famille prient leurs parents et amis de vouloir bien y assister.

AVIS DE DECES

(Marseille, Malemort, Vaucluse)

M. et Mme Paul Martin, née Claudine Morel; Mme veuve Pierre Daussan et ses filles ; Mme veuve Charles Martin ; M. Raymond Morel ; M. et Mme Marius Maurin, née Morel, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Barthélemy MOREL
née Appolonie DAUSSAN

leur mère bien-aimée, belle-mère, belle-sœur, tante, décédée le 4 mai, à l'âge de 69 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui dimanche, à 5 heures du soir, boulevard de la Corderie, 83. L'inhumation aura lieu à Malemort (Vaucluse). Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

AVIS DE DECES

Les obsèques de **M. Dominique MELLANO**, décédé le 4 mai 1918, muni des Sacrements de l'Eglise, auront lieu dimanche 5 courant, à 8 heures 30 du matin, 27, rue des Fabres.

M. Chericoni Camille et sa famille ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances que les obsèques de **M. CHERICONI César** auront lieu aujourd'hui dimanche, à 4 heures du soir, rue Loubon, 95, bar Nini.

Grande Chemiserie Lainé

33, rue de la République
1, place Sadi-Carnot, 1

Dernière Semaine de la Grande Vente Réclame après inventaire

AVIS AUX RETARDATAIRES. — Qu'ils se hâtent, s'ils veulent profiter de nos grands stocks et des occasions incomparables que nous leur offrons.

APERÇU DE QUELQUES-UNS DE NOS ARTICLES SACRIFIES :
Six séries **CHEMISES** d'hommes, depuis **4.50** et au-dessus ; **CHAUSSETTES** fines ou fortes, depuis **1.95** ; **MOUCHOIRS** blancs et couleurs, à partir de **4.50** la douzaine ; **JUPONS** à **7.50, 10, 12, 15** fr. ; **CHEMISETTES, 7, 10, 15** fr. — OCCASION EXTRAORDINAIRE : **Pièces de CALICOT** de dix mètres, depuis **19.50, 25** fr. et au-dessus ; **TUSSOR** pour chemises, chemisettes, robes, à partir de **2.25** le mètre, etc., etc.

AVIS. — Prière de venir de préférence le matin

Globéol
et l'Anémie

Épuisement nerveux
Maladies des nerfs
Anémie cérébrale
Convalescence
Neurasthénie
Tuberculose
Insomnies
Paralysies
Anémie

Tonique vivifiant, abrège les convalescences augmente la force de vivre

Reminéralise les tissus. Nourrit le muscle & le nerf

COMMUNICATION à l'Académie de Médecine (du 7 juin 1910).

Établissements Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris, et toutes pharmacies. Le flacon franco : 7 fr. 20, les 3 flacons franco : 20 francs.

Sauvée de l'anémie par le GLOBÉOL

L'OPINION MEDICALE :
« Extrait total du sérum et des globules du sang, le *Globéol* est incontestablement le plus actif de tous les produits, de toutes les préparations organiques ou minérales vantées comme réparateurs du sang. Il est en même temps le meilleur des toniques nerveux connus jusqu'à ce jour, ce qui lui permet de rendre rapidement la faculté de dormir aux malades qui l'ont perdue par suite de l'épuisement nerveux dont ils sont atteints. »
Dr DELSAUX, *médecin sanitaire maritime.*

GYRALDOSE
pour les soins intimes de la femme

Exigez la nouvelle forme en comprimés, très rationnelle et très pratique

L'antiseptique que toute femme doit avoir sur sa table de toilette

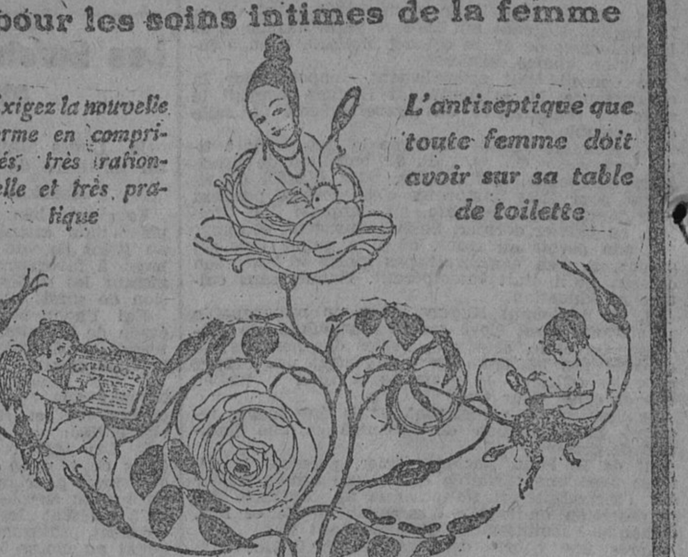

Comme une fleur, par la GYRALDOSE

L'OPINION MEDICALE :
« La *Gyraldose*, dont la réputation mondiale s'accroît tous les jours, ne saurait vraiment, on en conviendra, trouver de rivale dans tout ce qui existe et a été préconisé jusqu'ici ; il est en effet impossible de rencontrer une association à la fois aussi complète et aussi judicieuse de tout ce qui était aussi nécessaire »
Dr DAGUE, *de la Faculté de Médecine de Bordeaux*

Établisst Chatelain, 2, r. Valenciennes, Paris et tres pharm. La boîte, fo, 5 f. 30 ; les 4, fo, 20 f. ; la gde boîte, fo, 7 f. 20 ; les 3 boîtes, fo, 20 f.

EAU PURGATIVE FRANÇAISE
PURGOS
action sûre et douce
de l'*Eau de Vichy* alliée aux *Sels purgatifs*
Dans toutes les Pharmacies

Demandez **MONTRES BIJOUX et ORFÈVRERIE**
à **G. TRIBAUDEAU** Fabt à BESANÇON

Six 1ers Prix, 25 Médailles d'Or au Concours de l'Observatoire. FRANCO TARIF ILLUSTRÉ.

Du CAFÉ à 8 SOUS la LIVRE
serait moins extraordinaire
que les gilets de flanelle cretonne pour Hommes grosseurs ordinaire, moyenne ou forte, valant actuellement 12 francs ; soldés à 6 francs. Envoi franco contre mandat-poste adressé aux Etablts VALENTIN, 47, Boul. Magenta, Paris (Xe).

DEMANDEZ
Le Chrono Start®

pour **HOMME** ou **DAME**
Métal argenté inaltérable.
Mouvement Chronométrique 10 rubis
CADRAN 24 HEURES *Garanti 20 ans* sur bulletin. PRIX : **27** fr. Chaîne *Cadeau*. *Joindre Mandat, à la Commande*, plus 0.50 pour port.
Jean BENOIT fils & Cie, Manufacture Principale d'Horlogerie à BESANÇON (Doubs). Envoi Album IV cont. 0.25 en timb.

LA PHOCÉENNE, (Nettoyage), Rue de la Palud, 23-25

Inouï et Merveilleux
TOUS NOS COMPLETS OU PARDESSUS SUR MESURE AVEC ESSAYAGE ET DEVANTS INCASSABLES **82 fr.**
A l'Inouï Tailleur MARSEILLE — Rue Colbert, 16 ; Rue St-Ferréol, 60 ; Bd de la Madeleine, 37
AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

Tribune du Travail

~ On demande ouvrière repasseuse, travail assuré, 17, rue du Petit-Saint-Jean, au magasin.
~ Apprentis tôliers, chaudronniers, sont demandés, présentés par parents ; contrat d'apprentissage intéressant. Etablissements Fascio et Sauvaire, 80, rue Cherchell, de 10 heures à 11 heures.
~ On demande homme de peine ayant références et pouvant traîner un charreton, parfumerie J. Lamotte, 22, rue Vacon.
~ On demande un jeune homme de 14 à 15 pour faire les courses, accompagné de ses parents, parfumerie J. Lamotte, 22, rue Vacon.
~ On demande des ouvriers monteurs pour la chaussure civile, très pressé, chez A. Bocci, rue Paradis, 20.
~ On demande bonne ouvrière coiffeuse, 150 francs par mois, salon Rosette, 163, grand chemin d'Aix.
~ On demande un apprenti, imprimerie Guéneux, 56, rue Montgrand.
~ On demande bonne ouvrière repasseuse teinturière, 21, boulevard de la Concorde, Mazargues.
~ On demande un petit garçon de 12 à 13 ans pour faire les courses à l'Hermitage, 8, rue Barbaroux.
~ On demande des ouvriers cordonniers pour le cloué, Gondois, 18, quai Rive-Neuve.
~ On demande jeunes gens de 14 à 15 ans pour faire les courses. S'adresser de 10 h. à midi et avec parents, 19, rue Paradis, magasin.
~ Frappeurs sont demandés Barthélemy, boulevard Saint-Charles, 63.
~ Bons monteurs pour la chaussure Blake sont demandés, rue Saint-Vincent-de-Paul, 6.
~ On demande une lingère racommodeuse. Se présenter de 8 h. à 10 heures, 27, rue Sainte, au 2e, Deprez.
~ On demande cloueurs pour le brodequin de marche, Sasso, 7, rue des 13-Escaliers.
~ On demande un jeune homme pour les courses, 14, rue Paradis, chapelier.

Gde RECLAME avant les Fêtes de l'ASCENSION et de PENTECOTE
De demain LUNDI 6 Mai au 18 inclus
ARMES aux de FRANCE
de TOUT ce qui concerne les TISSUS et les **Toilettes de Printemps**
Premières Communions Tout ce qui concerne les FILLETTES et les accessoires pour GARÇONNETS
AMEUBLEMENTS pour la campagne : Meubles, Sièges, Literie en tous genres et de tout ce qui concerne les
BAINS DE MER. ASSORTIMENTS et PRIX INCOMPARABLES

MAISON BAZE
(Société Paris-Modes)
COURS SAINT-LOUIS

Voir dans notre Salon, rue Pavillon
Aujourd'hui et Demain, notre Exposition de

ROBES ÉLÉGANTES

ACTUELLEMENT
Articles de Communion

JACQUES SCHUHL
26, Rue de Rome, 26

VENTE RECLAME
D'ARTICLES DE
PREMIERE COMMUNION
Brassards, Aumônières, Couronnes
Voiles brodés et Ceintures
MOUSSELINES ASSORTIES DE PRIX

AU NOUVEAU PARIS
58, rue Saint-Ferréol, 58
Grande Vente Réclame d'Articles
POUR 1re COMMUNION
Voir notre immense Choix en Nouveautés
BLOUSES, PEIGNOIRS, LINGERIE
ON DONNE LES TIMBRES RABAIS

CABINET J.-J. PAYAN

1er AVIS Mme Rabet ayant vendu son fonds d'épicerie, sis allées des Capucines, 25, à pers. dés. d. acte. Opposit. Cab. Payan, 1, rue Pavillon.

Etages meublés divers à vendre.

Appartement bien meublé, 5 pièces, 3e ét., plein centre, à louer.

Magasin à louer plein centre, agencement à vendre.

Cabinet J.-J. Payan, 1, r. Pavillon

J'ACHÈTE au maximum les reconnaissances des Monts de Piété, traite par correspondance. Gauthier, rue Gioffredo, 47, Nice.

RIEN NE PEUT REMPLACER LE
CACAO A L'AVOINE BASTIDE
Déjeuner exquis, fortifiant, reconstituant

Aliment idéal des anémiés, des surmenés, des vieillards, et de tous ceux qui souffrent de l'estomac. Le seul produit naturel. Prix de la boîte **4.30**

Le **CO-CAO** aliment composé sucré est également un excellent déjeuner, convient aux personnes délicates, enfants et vieillards, souverain contre la neurasthénie.

LE CO-CAO est préparé par l'administration du Cacao à l'Avoine Bastide. Prix de la boîte. **3.10**

On trouve **LE CACAO A L'AVOINE BASTIDE** et **LE CO-CAO** dans toutes premières maisons d'alimentation de Marseille : **Emile Meynadier, Félix Potin, Société Pietri**, rue Saint-Ferréol ; **Magasin Général ; Lagorio**, rue Rouvière ; **Importateurs Réunis**, rue de la Palud ; **Maison Trabuc**, allées de Meilhan, 82 ; **Bel, pharmacie Brachat ; Guérin frères et sœurs**, 70, boulevard Baille ; **Joyeux**, herboristerie, 5, rue Méolan ; **Ferry**, alimentation, 8, rue d'Aubagne ; **Bagutti**, 9, rue d'Aubagne ; **Cargnino**, alimentation, 224, rue Paradis ; **Veuve Gondran**, 4, place Delibes ; **Isnard**, alimentation, 26, boulevard Longchamp ; **Dromel aîné**, 6, rue de Rome ; **Genis**, 103, rue de Rome ; **Anfosso**, 162, rue de Rome ; **Pays**, 158, rue de Rome, etc. etc., et dans toutes les bonnes maisons d'alimentation et pharmacies.

ENTREPOT GENERAL : 1 et 3, rue d'Oran. — MARSEILLE

BELLE JARDINIÈRE
PARIS
LA PLUS GRANDE MAISON de VÊTEMENTS du MONDE ENTIER
SUCCURSALE de **MARSEILLE**, 6, 8, 10, Rue St-Ferréol
TÉLÉPHONE 1.23

Vêtements DE COMMUNION

BRASSARDS
CHEMISERIE
CORDONNERIE
BONNETERIE
CHAPELLERIE
GANTERIE, CRAVATES
PARFUMERIE

Envoi franco du CATALOGUE GÉNÉRAL et d'ÉCHANTILLONS sur demande.

Envoi *franco* en Province *au-dessus* de **25** fr.

SEULES SUCCURSALES :
PARIS, 1, Place de Clichy ; LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, NANTES, NANCY, ANGERS

Etude de Me LAROCHE, avoué, à Marseille, rue Grignan, 2, successeur de Me JOURNET.

VENTE
Par licitation

au Palais de Justice, à Marseille, le vendredi dix-sept mai 1918, à 10 heures du matin, en deux lots séparés de :

1o **DEUX MAISONS D'HABITATION**, situées à Marseille, boul. de la Madeleine, 169, et rue de la Madeleine, 72 A.

Mise à prix...... **40.000 fr.**

2o **UNE MAISON D'HABITATION**, située à Marseille, rue Glandevès, 25.

Mise à prix...... **30.000 fr.**

Pour plus amples renseignements, s'adresser à : 1o Me Laroche, avoué poursuivant, rue Grignan, 2 ; 2o à Me Rech, avoué colicitant, rue Venture, 3 ; 3o et au greffe du Tribunal civil, au Palais de Justice, où est déposé le cahier des charges.

Pour extrait :
Signé : LAROCHE, avoué, successeur de Me JOURNET.

Etude de Me Emile POUDRA, huissier à Fréjus, suppléé légalement par Me VILLECROZE.

VENTE
volontaire par suite de cessation d'entreprise

Le dimanche douze mai 1918, à onze heures du matin, sur la place de la Mairie, à Saint-Raphaël, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de dix chevaux de trait et labour.

Au comptant 6 % en sus.
L'huissier,
Signé : VILLECROZE.

MALADIES DE LA FEMME

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien ; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir.

Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs. Seule la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

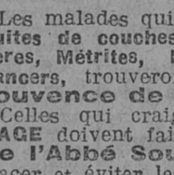

Exiger ce portrait

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la **Jouvence de l'Abbé Soury** pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de **Maladies intérieures, Suites de couches, Pertes blanches, Règles irrégulières, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, Cancers**, trouveront la guérison en employant la **Jouvence de l'Abbé Soury.**

Celles qui craignent les accidents du **RETOUR d'AGE** doivent faire une cure avec la **Jouvence de l'Abbé Soury** pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La **JOUVENCE** de l'Abbé **SOURY**, **4 fr. 25** le flacon toutes Pharmacies ; **4 fr. 85** franco ; 4 flacons **17 fr.** expédiés franco gare contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. **DUMONTIER**, à Rouen.

Ajouter **0 fr. 50** par flacon pour l'impôt.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY
avec la Signature Mag. DUMONTIER
(Notice contenant renseignements gratis)

SAINT-OUEN, PARIS, LYON, MARSEILLE, ALGER
BÂCHES PLISSON
PORTES BACHES VERTES, avec œillets, complètes

4m × 3m	5m × 3m	5m × 4m	6m × 4m	7m × 4m	6m × 5m	7m × 5m
144 f.	180 f.	238 f.	285 f.	326 f.	349 f.	407 f.

EN LOCATION : 2 centimes par mètre carré et par jour
Demandez le Catalogue Plisson, gratis et fo, qui contient aussi les Toiles sacs pr Grains, etc.
MARSEILLE, 91, rue de la République. — Tél. no 63-34

SULFATAGES
BOUILLIE ROUCH Frères
LA CUVE
Les Viticulteurs qui emploient la BOUILLIE ROUCH FRERES sont priés de toujours exiger la marque LA CUVE, en sacs plombés
ROUCH Frères, 48, Allées Lafayette, TOULOUSE

DOMAINES - TOULON

Le mercredi 22 mai 1918, à 9 heures, dans la salle des Ventes du Domaine, à Toulon, Port-Marchand,

VENTE AUX ENCHÈRES

et par soumissions, à déposer au bureau des Domaines, à Toulon, 6, rue Dumont-d'Urville, au plus tard, le vendredi 17 mai 1918, avant 16 heures : De matériel réformé de la Marine de guerre.

Métaux divers, machines, chaînes, 2 pianos, 7 canots, 20.000 bidons en fer blanc de 18 litres, fûts, voitures, bouteilles, cordages, déchets de cuirs, débris de chaussures (12.851 k.), tissus, toiles, tapis, feutre, vieux sacs à charbon, effets militaires, etc., etc., le tout en quantité assez importante.

Demander affiches au bureau des Domaines.

POUR SE MARIER selon ses goûts, demandez le Bulletin de l'**Union des Familles**, envoyé sous pli fermé contre **0 fr. 15** à la Directrice, Mme H.-L. SIMON, 259, avenue Daumesnil, Paris.

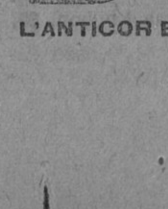

DEPURATIF BLEU
GUÉRIT : Constipation, Vices du sang, Maladies de la peau. Combat les accidents de l'âge critique. **ÉPUISÉS**, surmenés, convalescents, rhumatisants, prenez avec confiance le DEPURATIF BLEU, qui vous donnera appétit, force, santé, **3** fr. toutes pharm. La cure est de 4 flacons, **12** fr. MARSEILLE : Phie Principale ; phie Bel ; phie Codol ; phie Goutal. — TOULON : Phie Chabre. — ARLES : Phie Maurel ; phie Longuet.

L'ANTICOR BRÊLAND enlève le germe des cors : 1.30, fo 1.60.

ON DEMANDE
Charpentiers d'échafaudages, 150.
Charpentiers travaux des ponts, 50.
Electriciens, 14. Ces hommes sont demandés pour travail en dehors de Marseille.
S'adr. 84, allées de Meilhan ; 158, av. d'Arenc ; 9 c, rue Villeneuve, Bureau Américain.

CLINIQUE dirigée par Mme Pasqualini, sage-femme 1re classe, médaillée, pr. pens. toute époq., place enfants. Accouch. 50 fr. Maladies des femmes. **Massage.** Conseils gratuits, boulevard de la Madeleine, 47.

SAVON NON SILICATÉ 1 fr. 70 le kilo
Postal 10 kilos : 19 francs
(Mandat d'avance) ou 20 fr. contre rembours.
AUX OLIVIERS DE NICE
50, rue Puvis-de-Chavannes (Près rue Colbert), Marseille

TOILE MATELAS (détail) cardeuses, cuves, dynamo 1 A 65, à Saint-Marcel, fabrique, à la gare.

Avons acheteur immédiats de **propriétés, commerces et industries.** — **Agence Jauffret, Nîmes.**

AVIS
Moissonneuses, lieuses, faucheuses neuves et occasions. S'adresser à M. Allet, machines agricoles, à Maillane (Bouches-du-Rhône).

BONS TOURNEURS demandés, 13, rue Bonnefoy.

50 FRANCS de récompense à qui fournira renseignements sur un charreton loué le 23 février gare Saint-Charles, charreton de 2m 50, monté sur ressorts, à bras, sans marques, roues peintes marron, bras neufs. S'adresser Pasquet, loueur de charreton, gare St-Charles.

INSTITUT COMMERCIAL COLBERT Correspondance et Direction Générale, 6, r. des Feuillants et Noailles (section Dames) Fondée en 1900 par M. J. Thérond, 20, boulevard Garibaldi (section Messieurs)
Renseignements Gratuits Dr Travaux, L. Benavenq
COMPTABILITÉ EXPERTISE, CONTROLE, LIQUIDATION, MISE A JOUR. Déclaration pour impôts et bénéfices de guerre.
STENO-DACTYLO, CORRESPONDANCE, CALLIG., FRANÇAIS, ANGLAIS CONCOURS : 21 et 28 juillet. -- Prix - Médailles - Diplômes.
TRAVAUX & COURS Leçons par Correspondance. Placement gratuit.
LYCÉE : Répétitions, Etude surveillée, Elèves Officiers, Banque, P. T. T., Peseurs-Jurés, Ponts et Chaussées

RIVEURS frappeurs, charpentiers en fer demandés, Etabl. Métalliques Midi, 51, boul. Sakakini.

SAUCISSONS ménages, secs, postal 10 k. fo gare, c. mand ou remb. 88 fr. Représ. dem., Gabriel, à Rillieux (Ain).

TUYAUX tôle de 1 à 3 m/m, neufs ou état neuf, sont demandés en 100, 125, 150, 250 m/m. Offres **Devèze**, 8, rue Belsunce.

J'achèterai d'occ. chambre et salle à manger. Castelan, 5, rue Montbrion.

MEUBLES chambres, salles à manger, bureaux, toilettes, vente, achat, échange, 5, rue du Lycée, 1er.

CHARBONS lignite, anthracite, ovoïdes, tarif municipal. Voillereau, rue Haxo, 22 ; tél. 29.05.

MARIAGE maréchal des logis de cavalerie, bien physiquement, affectueux, discret, désire union. Ecrire case no 2, poste restante, Avignon.

Vieux dentiers, même brisés, payés au **maximum.** Ecr. Rimbault, 6, place Saint-Michel, Paris.

TISSUS hors cours, stocks importants. G. Millaud, 21, rue Faventines, Valence.

ON demande courtiers, courtières ayant clientèle épiceries, boulangeries, confiseries, etc. Se présenter ou écr. Arnaud, 82 a, rue Sainte-Cécile, Marseille.

Destruction radicale des insectes dans les appartements par les produits « Mortis », garantis par : La Phocéenne, 25, rue de la Palud. Opérations à forfait.

Le gérant : VICTOR HEYRIES

Imp. Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75.

18e ANNÉE
On peut gagner 500.000 fr.
Avec DIX FRANCS

en achetant un **BON A LOTS PANAMA**, conformément à la loi spéciale du 12 mars 1900, payable **DIX** fr. en souscrivant et le solde par mensualités pendant **deux** ans. Dès le 1er versem., on devient seul propriétaire du titre comme s'il était payé comptant et l'on a droit à la totalité du lot gagné. *Tout titre Panama non gagnant est remboursé à 400 fr. p. voie de tirage.*

Les **LOTS PANAMA** offrent 273 tirages donnant les lots ci-dessous

139	Lots de	500.000 francs	278	Lots de	5.000 francs
139	—	250.000 —	1.390	—	2.000 —
278	—	100.000 —	14.300	—	1.000 —
278	—	10.000 —	82.200	—	400 —

Total : 151.125.000 fr. — **TIRAGE LE 15 MAI 1918**

On participe à tous les tirages jusqu'à ce que le numéro sorte, *soit* de **500.000** à **400** fr. **ON NE PEUT DONC PAS PERDRE** et l'on est certain de gagner.

Numéros de suite — Sécurité absolue — Liste gratuite après Tirage

Les demandes sont reçues jusqu'au **15 MAI 1918**, midi.

Mandat-poste ou télégraphique de **DIX** *francs, à* **M. LOUBARESSE**, *Directeur du* **CRÉDIT FAMILIAL ALGERIEN**, 10, rue d'Isly, **ALGER**.

Seul établissement de vente à crédit dont toutes les opérations sont autorisées par la loi spéciale du 12 mars 1900 et contrôlées.

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre **CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES de LAIT, RASQUETTES, GLAIRES, MUGUET.** En vente partout. Dépôt : Phie MEILHAN, 8, a. Meilhan. Se méfier des imitations

Goutte Militaire, Prostatite, Filaments, Rétrécissements
ECOULEMENTS CYSTITE
TRAITEMENT RADICAL LE PLUS ÉCONOMIQUE par le
SPÉCIFIQUE GALOPIN
Remède d'une réelle valeur curative, un seul flacon suffit dans beaucoup de cas qui demandaient des mois de traitement.
Le Flacon de 50 Capsules est expédié franco contre mandat de 4 Fr
Adressé Pharmacie MARITIME 94, rue de la République MARSEILLE.

SYPHILIS Analyse du Sang **606**
Traitements intensifs
Voies urinaires.-Ecoulements.-Rétrécissements par **Electrolyse.**
INSTITUT CLINIQUE, 2, cours Belsunce. Ouvert tous les jours. Dim. de 9 h. à 11 h.
Docteurs spécialistes. Traitements sérieux. Prix modérés.